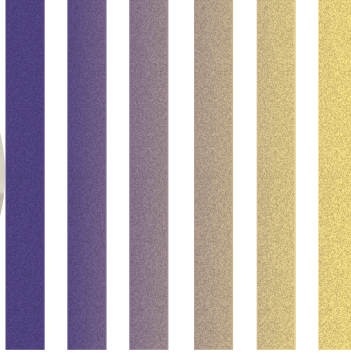
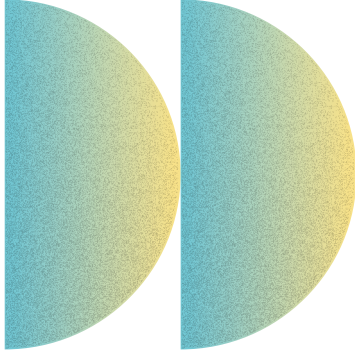
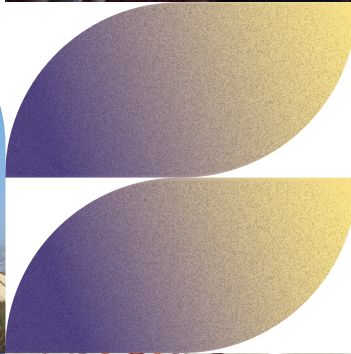
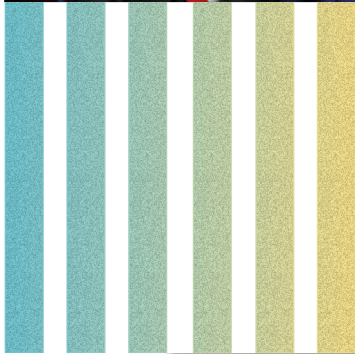
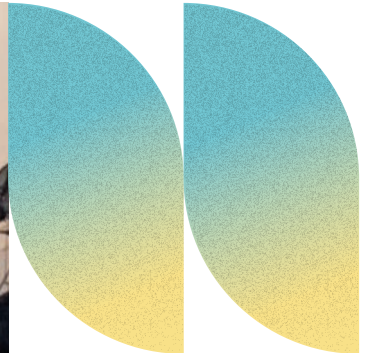
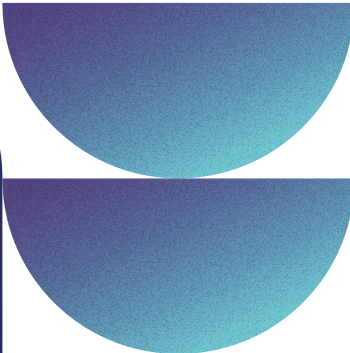


# BULLETIN MUNICIPAL

N°17, Juin 2026

## Thorey en Plaine



### Informations de la commune

[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr) | [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr) | 03.80.79.16.29 | <https://station.illiwap.com/fr/public/21632>

# ÉTAT CIVIL 2025

## MARIAGES

REGNIER Mélissa, Bernadette  
et BOISSARD Charlie, Anthony 28.06.2025

D'ARMANCOURT Aurore, Michèle,  
Andrée, Colette et ROCHE Julien 13.12.2025

## NAISSANCES

LIEURY Marceau, Sébastien, Ludovic 11.01.2025

BOITARD Marceau 22.03.2025

MONANGE Amélia, Marie, Christelle 05.04.2025

BRETON June, Tiphaine 11.04.2025

MAGNIER Olivia 18.04.2025

GAUCHON Chloé, Marie 30.06.2025

MAUBLANC Charly, Hugo, Basile 22.07.2025

SANSALONE HARRY Priam, Janeck 31.07.2025

LO MONACO Leyna 08.11.2025

PELLETIER Ophélie, Rose 08.11.2025

BOYER Margot 11.11.2025

GAGNARD Gabriel, Serge, Philippe 02.12.2025

## DÉCÈS

BICHAT Christophe, Jacques 13.02.2025

APITHY née DAMALA Makiath,  
Olaitan, Grâce 02.08.2025

MOLINELLI Gabriele 05.08.2025

# SOMMAIRE

N°17, Juin 2026

Le Maire et les Élus 03

Vie communale et citoyenne 04

Carnet de travaux 13

Bien vivre à Thorey 17

Communiquer ensemble 29

Vie scolaire  
et périscolaire 23

École Maternelle  
École Élémentaire  
École de Musique

Associations 29

Loisirs Animation  
Parents d'Élèves  
Amné'zik  
La Ruchette

Bibliothèque Municipale 32

Services et solidarité  
dans la plaine 34

Petite Enfance  
Enfance  
Jeunesse  
Ludothèque  
Centre Social  
France Services

Civisme et cambriolage 37



De sinople à la bande ondée d'argent, accompagnée d'un arbre d'or en chefet d'un bouquet de trois épis de blé tigés et feuillés du même ployés en bande; au chef bandé d'or et d'azur et à la bordure de gueules.



# LE MOT DU MAIRE

Gilles BRACHOTTE



**Notre commune avance, se transforme, s'adapte. Elle le fait avec ses habitants, pour ses habitants, et dans le respect de ce qui fait son identité.**

## Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Traditionnellement, le bulletin d'informations municipales a vocation à retracer les actions menées par et pour la collectivité au cours de l'année écoulée. Mais cette édition revêt un caractère particulier. Je ne peux, en effet, passer sous silence les élections municipales qui ont récemment marqué la vie démocratique de notre commune.

Je tiens, avant toute chose, à vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à la liste "Thorey, notre histoire, notre avenir" que je conduisais, dans un contexte de forte participation. Cette confiance, exprimée à travers l'élection des Conseillers Municipaux, a permis la constitution d'une équipe engagée et déterminée au service de notre village. Le conseil municipal m'a ensuite fait l'honneur de me choisir comme Maire.

Cette confiance et votre confiance m'honorent profondément et m'engagent pleinement. Je continuerai, comme je le fais depuis 2014, à exercer cette responsabilité avec exigence, sincérité et proximité, fidèle à la conception que je me fais de l'action publique locale : être utile, être à l'écoute et agir dans l'intérêt général.

### Une action collective avant tout

Mais, je le dis très souvent, un Maire n'agit jamais seul.

Et lorsque je formule cette conviction, je pense bien sûr aux élus du conseil municipal, mais aussi à toutes celles et ceux qui, au quotidien, s'engagent pour faire vivre notre commune : les bénévoles des associations, les membres des commissions, les acteurs locaux, ainsi que les agents communaux. Chacun, à sa place, contribue à la qualité de vie et à la dynamique de notre village. C'est cette énergie collective qui permet d'agir concrètement et durablement.

### Un Conseil Municipal renouvelé

Ce nouveau mandat s'ouvre donc avec un Conseil Municipal renouvelé, dont le rôle est essentiel. C'est en son sein que se construisent les projets, que s'expriment les débats et que se prennent les décisions qui façonnent notre commune. Je tiens à saluer l'engagement de l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux, qui se sont engagés et qui vont consacrer du temps et de l'énergie au service de l'intérêt général.

Vous retrouverez dans ce bulletin la composition de cette nouvelle équipe ainsi que l'organisation des commissions municipales, qui constituent des espaces indispensables de travail et de réflexion. C'est dans ces instances que se prépare, concrètement, l'action publique locale.

### 2025 : une année dense et structurante

Concernant l'année 2025, dont ce bulletin retrace les principales réalisations, elle est le reflet de cette mobilisation collective, sans laquelle l'action publique n'aurait ni sens ni portée dans notre quotidien. Elle a été une année particulièrement dense et structurante. Elle illustre une ligne de conduite claire : agir dans la durée, avec cohérence, en privilégiant des projets utiles, concrets et durables.

L'aboutissement du projet des écoles en est l'illustration la plus forte. Au-delà des travaux réalisés, ce projet traduit une ambition : investir dans l'avenir, offrir à nos enfants un cadre d'apprentissage de qualité et inscrire notre commune dans les enjeux environnementaux contemporains.

Mais l'action municipale ne se limite pas aux projets visibles. Elle se déploie aussi dans une multitude d'actions du quotidien : entretenir notre patrimoine, sécuriser les espaces publics, améliorer le cadre de vie et accompagner les habitants à chaque étape de la vie.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans cette continuité, avec la volonté de poursuivre le travail engagé, dans un esprit de responsabilité et de proximité.

### Une commune qui avance avec ses habitants

Je souhaite également rappeler que la vie municipale ne se limite pas aux élus. Elle appartient à tous. Toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer, proposer ou participer à la vie de la commune sont les bienvenus et peuvent se faire connaître en mairie.

Dans cet esprit de dialogue, j'ai eu le plaisir de vous retrouver lors des réunions de quartier qui se sont tenues fin mai, début juin. Ces temps d'échange sont essentiels pour partager, écouter et construire ensemble les actions à venir.

Notre commune avance, se transforme, s'adapte. Elle le fait avec ses habitants, pour ses habitants, et dans le respect de ce qui fait son identité. C'est dans cet esprit que nous poursuivrons, ensemble, le travail engagé.

Avec toute ma considération et ma fidélité.

**Gilles BRACHOTTE,**  
Maire de Thorey en Plaine.

# LES ÉLUS

## LE CONSEIL MUNICIPAL

(15 conseillers municipaux élus pour 6 ans - élection le 21 mars 2026). Il se compose comme suit :

- **Le Maire** : Gilles BRACHOTTE
- **Premier Adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux et au personnel** : Jean-Jacques VIGOT
- **Deuxième Adjointe déléguée au service à la population et à la vie locale** : Sylvie VANDEWEEGHE
- **Troisième Adjoint délégué aux finances, à l'administration et au développement économique** : Sébastien BONIN
- **Des conseillers municipaux** : Bénédicte BARDIN, Elizabeth CAILLER, Philippe CATTEAU, Audrey DUPUIS, Laurie GUILLEMARD, Gaëlle LE CAIGNEC, Sylvain PELLETIER, Mireille PERRICAUDET, Morgan PEYCHES, Yann RHODDE, Gilles ROBERT.
- **Des conseillers municipaux suppléants** : Marie-Josèphe JACQUIER, Franck DUVAL

## DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRE

Gilles BRACHOTTE, Audrey DUPUIS

## DÉSIGNATION AUX ORGANISMES ET SYNDICATS

- **Syndicat du Bassin de la Vouge** : Sylvain PELLETIER titulaire, Gilles ROBERT suppléant.
- **Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO)** : Philippe CATTEAU titulaire, Gaëlle LE CAIGNEC suppléante.
- **SINOTIV'EAU** : Sylvain PELLETIER, Gilles ROBERT titulaires, Yann RHODDE, Gilles BRACHOTTE suppléants.
- **SMICTOM** : Jean-Jacques VIGOT titulaire, Gilles BRACHOTTE suppléant.
- **SCOT** : Gilles BRACHOTTE titulaire, Jean-Jacques VIGOT suppléant.
- **Comité National d'Action Sociale (CNAS)** : Audrey DUPUIS

## CONSEILLER MUNICIPAL

**Délégué Correspondant Défense** : Philippe CATTEAU

## 7 COMMISSIONS ONT ÉTÉ CRÉÉES

Par défaut, le Maire est membre de droit dans toutes les commissions et les adjoints sont dans les commissions qui relèvent, a minima, de leur délégation. Les conseillers municipaux se sont inscrits dans les différentes commissions déterminées lors du Conseil Municipal du 20 avril 2026 :

- 1. Commission Cimetière** : Gilles BRACHOTTE, Jean-Jacques VIGOT, Gilles ROBERT, Yann RHODDE, Philippe CATTEAU.
- 2. Commission Finances** : Sébastien BONIN, Sylvain PELLETIER, Elizabeth CAILLER, Franck DUVAL.
- 3. Commission PLU** : Gilles BRACHOTTE, Jean-Jacques VIGOT, Gilles ROBERT, Gaëlle LE CAIGNEC, Philippe CATTEAU, Morgan PEYCHES, Elizabeth CAILLER, Audrey DUPUIS, Sylvain PELLETIER.
- 4. Commission Fêtes et Cérémonie, Animations** : Sylvie VANDEWEEGHE, Philippe CATTEAU, Yann RHODDE, Elizabeth CAILLER, Marie-Josèphe JACQUIER, Audrey DUPUIS, Laurie GUILLEMARD.
- 5. Commission Embellissement** : Sylvie VANDEWEEGHE, Elizabeth CAILLER, Gaëlle LE CAIGNEC, Philippe CATTEAU, Franck DUVAL, Mireille PERRICAUDET.
- 6. Commission CMJ** : Sylvie VANDEWEEGHE, Laurie GUILLEMARD, Bénédicte BARDIN, Morgan PEYCHES, Yann RHODDE.
- 7. Commission Action Sociale (CAS)** : Gilles BRACHOTTE (président), Sylvie VANDEWEEGHE, Marie-Josèphe JACQUIER, Elizabeth CAILLER, Audrey DUPUIS.

# VIE COMMUNALE ET CITOYENNE

## Janvier | Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire a une nouvelle fois rassemblé habitants, élus et acteurs du territoire autour d'un moment de convivialité et de partage, marquant l'entrée dans la nouvelle année.

À cette occasion, le Maire est revenu sur les événements marquants de l'année 2024, en mettant en lumière les projets réalisés, les actions menées et les défis relevés par la commune. Ce temps de bilan a également permis de présenter les perspectives pour 2025 et les années à venir, dans un esprit de transparence et de dialogue avec les habitants.

Au-delà de son caractère institutionnel, cette cérémonie constitue un moment privilégié pour renforcer les liens entre les différents acteurs de la vie locale. Les échanges informels qui ont suivi l'intervention ont contribué à instaurer une atmosphère chaleureuse, propice à la discussion et au partage d'idées.



Point d'orgue de la soirée, une médaille d'honneur a été remise à Monsieur Sylvain PELLETIER et Madame Jeannine GUETTIER en reconnaissance de leur engagement de longue date au service de la commune. Cette distinction vient saluer un investissement constant et un attachement profond à la vie du village.

## Mai | Cérémonie des bébés

Depuis 2014, notre village a instauré une tradition touchante : célébrer les naissances de l'année lors d'une cérémonie chaleureuse et symbolique. Cette année encore, le parc intergénérationnel a été le théâtre de cette belle fête, où les parents de cinq petites filles et trois petits garçons ont été mis à l'honneur.

La coutume a vu chaque famille accrocher un médaillon au nom de son enfant sur un arbre du verger conservatoire, spécialement dédié à cette occasion. Ce geste symbolique, fort de sens, vise à tisser un lien indéfectible entre les nouveaux-nés et leur village, à les enraciner dans leur terre natale et à renforcer le sentiment d'appartenance à notre belle communauté.



Chaque enfant s'est vu remettre un cadeau, témoignage de notre affection et de notre bienvenue. Les rires des enfants, les échanges entre parents et les sourires des élus ont créé une atmosphère conviviale et festive, reflet de l'esprit chaleureux de notre village.

Cette cérémonie est bien plus qu'un simple événement : c'est une célébration de la vie, de l'avenir et de la communauté. Elle incarne notre volonté de faire de Thorey en Plaine un village accueillant, où il fait bon grandir et vivre ensemble.



## Juin | École de musique

Après des mois de préparation intense, les élèves de l'école ont enfin eu l'occasion de montrer leur talent lors d'une soirée musicale inoubliable. Le concert, qui s'est tenu dans la salle polyvalente du village, a attiré une foule nombreuse, composée de familles, d'amis et de villageois curieux de découvrir les prouesses des jeunes musiciens et chanteurs.

Le programme était varié, allant des classiques intemporels aux morceaux contemporains, offrant ainsi un aperçu de la diversité des talents présents au sein de l'école. Les performances individuelles et en groupe ont été accueillies avec enthousiasme, et les applaudissements chaleureux ont résonné tout au long de la soirée.

Merci à tous les professeurs pour leur investissement !



## Juin | Remise des diplômes des CM2

La fin d'année scolaire marque toujours un moment particulier pour les élèves de CM2. À cette occasion, le Maire et le conseiller défense ont tenu à leur remettre un diplôme de fin de cycle élémentaire, venant reconnaître le chemin parcouru tout au long de leur scolarité à l'école primaire.

Ce geste, à la fois simple et symbolique, vient souligner une étape importante : celle du passage vers le collège. Derrière ce diplôme se trouvent des années d'apprentissage, d'efforts, mais aussi de vie partagée au sein de l'école et du village.

Dans leurs prises de parole, les élus ont salué le sérieux et l'implication des élèves, tout en les encourageant à aborder cette nouvelle étape avec confiance et détermination. Ils ont rappelé que le collège représente une ouverture vers de nouveaux savoirs, mais aussi vers davantage d'autonomie et de responsabilités.

Ils ont également insisté sur des valeurs essentielles, telles que le respect, l'engagement et la citoyenneté, qui accompagneront les élèves dans leur parcours futur.

Ce moment de reconnaissance a été marqué par une belle émotion. Entre fierté d'avoir franchi une étape et légère appréhension face à l'inconnu, les élèves se sont montrés prêts à écrire une nouvelle page de leur parcours.

Cette cérémonie, toujours très attendue, rappelle combien l'école constitue un socle fondamental dans la construction de chacun, et combien il est important d'accompagner ces passages clés avec attention et bienveillance.



**e** entretien  
**d** dijonnais

Nettoyage de bureaux

Nettoyage industriel

Nettoyage de parties communes

Service poubelles

Nous contacter :  
32 Bd de Chicago Dijon  
03.80.66.62.05

## Juillet | Fête nationale

La traditionnelle célébration du 13 juillet s'est déroulée dans une ambiance conviviale et a rassemblé de nombreux habitants. Seule la pluie, tombée au moment du feu d'artifice, a interrompu prématurément la soirée.

La musique a été de nouveau assurée par le DJ Carlos, qui a animé la soirée. Les participants ont pu profiter d'un moment de détente et de partage, renforçant ainsi les liens au sein de la communauté.

Cet événement a une nouvelle fois démontré la vitalité et l'attachement des habitants aux traditions festives de notre village.

La Municipalité remercie tous les participants, ainsi que les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cet événement.



## Juillet | Fibre optique

La commune a été distinguée par la société Altitude Infra en recevant le trophée de la commune la plus connectée de Côte-d'Or en fibre optique.

Ce résultat est le fruit d'une dynamique collective. Il repose d'une part sur l'adhésion des habitants, qui se sont largement approprié cet outil en franchissant le pas de la fibre, et d'autre part sur la volonté affirmée du Département de garantir un accès équitable au très haut débit sur l'ensemble du territoire. Cette convergence des engagements publics et des usages privés est déterminante pour donner tout son sens aux investissements réalisés.

L'accès généralisé à la fibre constitue aujourd'hui un levier essentiel de développement de notre village, répondant aux nouveaux usages du quotidien : télétravail, services en ligne, etc. mais aussi loisirs numériques.



**Jardifleur** **VillaVerde**  
mon jardin d'idées

5, rue de la Plucharde - 21110 BRETENIÈRE  
Tél.: 03 80 39 72 35

Jardinerie - Fleuristerie - Décoration - Animalerie  
Ouvert du lundi au samedi 9h à 12h - 14h à 19h  
Dimanche matin 9h30 à 12h



**SAS PEDRON**

Plomberie | Sanitaire | Chauffage toutes Énergie  
Ventilation | Climatisation

contact@sas-pedron.fr 03 80 39 80 20

Cette distinction met également en lumière l'importance du travail partenarial avec les acteurs du numérique et les collectivités, condition indispensable pour mener à bien des projets d'infrastructure de cette ampleur.

Elle témoigne de la capacité de la commune à s'inscrire dans des démarches ambitieuses, tout en veillant à répondre concrètement aux besoins du territoire.

Être aujourd'hui la commune la plus connectée en fibre optique de Côte-d'Or, c'est non seulement bénéficier d'un atout technologique majeur, mais aussi renforcer son attractivité résidentielle et artisanale. Dans un contexte où le numérique structure de plus en plus les modes de vie et de travail, cet équipement constitue un investissement stratégique pour l'avenir.

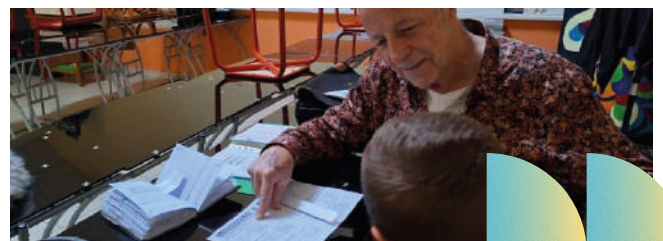


## Septembre | Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs, initiative précieuse pour nos jeunes écoliers, a repris ses quartiers à l'école élémentaire. L'aide aux devoirs est un dispositif essentiel pour lutter contre les inégalités et favoriser la réussite de tous les élèves. Elle permet de renforcer les acquis, de développer l'autonomie et de redonner confiance aux enfants. Cette année, ce sont 15 élèves qui bénéficient de l'accompagnement personnalisé de cinq bénévoles au grand cœur. Chaque séance, d'une durée de 40 minutes, se déroule dans une ambiance bienveillante et stimulante, favorisant la concentration et l'apprentissage.

Ces bénévoles sont de véritables piliers de notre communauté. Ils offrent leur temps et leur savoir-faire pour soutenir les enfants dans leur travail scolaire. Leur engagement est un exemple inspirant de solidarité et de citoyenneté active.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à ces bénévoles qui, par leur action, contribuent à faire de Thorey en Plaine un village où l'éducation et l'entraide sont des valeurs fondamentales.



## Octobre | Semaine bleue

L'édition 2025 de la Semaine Bleue a été un franc succès, témoignant de l'intérêt et de l'enthousiasme de nos aînés pour les activités proposées. L'auditorium a accueilli de nombreux participants, impatients de partager un moment de convivialité et de divertissement.

Les inscriptions ont été particulièrement nombreuses, avec 15 places rapidement attribuées. Cette affluence témoigne de l'importance de cet événement dans la vie de notre communauté et de la volonté de la municipalité de proposer des activités variées et adaptées à tous les âges.

La Semaine Bleue est une occasion privilégiée de renforcer les liens intergénérationnels, de favoriser le partage et la solidarité entre les habitants de Thorey en Plaine. N'hésitez pas à participer en 2026 !



## Octobre | Matinée jeux de société

Dans le cadre de ses actions en faveur du lien social et du bien-vivre ensemble, la Commission Action Sociale a lancé une nouvelle initiative conviviale : une matinée jeux de société ouverte à tous les habitants.

Organisée chaque premier vendredi du mois dans la salle du Conseil Municipal, cette rencontre se veut un moment de partage intergénérationnel, accessible à chacun, quel que soit l'âge ou l'habitude du jeu. Elle offre l'opportunité de se retrouver, d'échanger et de tisser des liens dans un cadre simple et accueillant.

Au-delà de l'aspect ludique, ces matinées répondent à un objectif essentiel : rompre l'isolement, favoriser les rencontres et renforcer la cohésion entre les habitants. Dans un contexte où les occasions de se retrouver peuvent parfois se raréfier, ces temps collectifs prennent tout leur sens.

Jeux de stratégie, de réflexion ou de détente : chacun peut y trouver sa place, dans un esprit de convivialité et de partage. Aucune inscription préalable n'est nécessaire, permettant ainsi une participation libre et spontanée.



Cette initiative illustre pleinement le rôle de la Commission Action Sociale, qui œuvre au quotidien pour proposer des actions concrètes, accessibles et utiles à tous. Elle s'inscrit dans une démarche plus large visant à faire de la commune un espace de vie dynamique, solidaire et ouvert.

Les habitants sont chaleureusement invités à venir participer à ces matinées, véritables parenthèses de convivialité au cœur de la vie communale.



## Octobre | Inauguration des écoles

La commune a inauguré les nouveaux aménagements de ses écoles, aboutissement d'un projet d'envergure qui marque durablement l'évolution de notre territoire.

Plus qu'une opération de travaux, ce projet constitue un véritable choix politique et stratégique : celui d'investir dans l'avenir, en plaçant l'éducation, la qualité du cadre de vie et la transition écologique au cœur de l'action publique locale.

Pensé dès l'origine comme un projet global, il s'est structuré autour de trois volets complémentaires, réalisés en site occupé afin de garantir la continuité du service scolaire.



Le premier volet a concerné la réhabilitation du bâti existant. Des interventions indispensables ont été menées pour assurer la pérennité des bâtiments : mise aux normes électriques, réfection partielle de la toiture, rénovation des façades et remise à niveau de certains espaces, notamment une classe de maternelle. Souvent peu visibles, ces travaux sont pourtant essentiels. Ils traduisent une conviction forte : ne pas laisser le patrimoine communal se dégrader, mais au contraire l'entretenir avec rigueur pour éviter des interventions plus lourdes et plus coûteuses à l'avenir.



Le second volet a consisté en la construction d'un nouveau bâtiment destiné à remplacer les anciens modulaires, devenus inadaptés aux exigences actuelles. D'une superficie d'environ 300 m<sup>2</sup>, cet équipement accueille désormais deux classes modernes, des espaces de circulation lumineux ainsi qu'un lieu dédié aux enseignants. Cet agrandissement améliore significativement les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des équipes pédagogiques. Construit selon des procédés innovants et avec des matériaux durables, ce bâtiment à énergie positive illustre la capacité de la commune à conjuguer qualité architecturale, performance énergétique et innovation, même à l'échelle d'un territoire rural.

Enfin, le troisième volet a profondément transformé la cour de récréation. Entièrement repensée, elle est passée d'un espace largement minéralisé à un lieu végétalisé, perméable et ombragé. Cette renaturation permet de lutter contre les îlots de chaleur, d'améliorer le confort des enfants et d'offrir un environnement plus apaisé et plus adapté aux usages pédagogiques. La cour devient ainsi un véritable espace de vie et d'apprentissage, en lien direct avec les enjeux environnementaux contemporains.



Ce projet s'inscrit également dans une démarche globale de transition écologique. L'installation d'un préau recouvert de panneaux photovoltaïques permet de produire une énergie locale et de tendre vers une forme d'autonomie énergétique des bâtiments communaux via de l'autoconsommation collective.



L'ensemble de ces réalisations représente un investissement total de 1 385 380 euros hors taxes. Pour une commune comme la nôtre, cet effort est considérable. Il a pu être rendu possible grâce au soutien déterminant de nos partenaires : l'État, qui a contribué à hauteur de plus de 500 000 euros, le Conseil départemental de la Côte-d'Or avec une aide de 440 000 euros, ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté pour une somme plus modeste de 7250 euros. Le reste du financement a été assuré par la commune.

Au-delà des chiffres, cette opération illustre une réalité essentielle : les projets structurants ne peuvent voir le jour qu'à travers une mobilisation collective à l'image de la maison de santé également créée. Elle démontre également la capacité des communes rurales à porter des ambitions élevées, en conjuguant exigence, responsabilité et vision à long terme. Avec cette réalisation, notre commune affirme clairement ses priorités : offrir à chaque enfant un cadre d'apprentissage digne, moderne et adapté ; préserver et valoriser son patrimoine ; et s'inscrire pleinement dans les enjeux environnementaux de notre époque.

Cette école rénovée et agrandie n'est pas seulement un équipement public : elle est le symbole d'un engagement durable au service de notre jeunesse et de l'avenir de notre territoire.



## Novembre | Repas des aînés

Le repas des aînés est un événement cher à notre commune. Il s'est, là aussi, déroulé dans une ambiance chaleureuse et festive.

Cette année, 87 personnes ont répondu présentes à l'invitation, témoignant de l'importance de ce rendez-vous dans la vie de notre village. Ce moment privilégié a permis aux aînés de se retrouver, d'échanger et de partager un repas convivial.

Nous tenons à remercier chaleureusement la commission action sociale, dont l'investissement et le dévouement sont essentiels à la réussite de ce type d'événement.



Soucieux du bien-être de tous, la municipalité a également pensé aux personnes empêchées de participer au repas. Celles-ci ont reçu un colis de la biscuiterie Mistral.

## Décembre | Décorations de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune s'est parée de nouvelles décorations de Noël, venant enrichir et renouveler les illuminations déjà en place.

Ces installations contribuent à créer une atmosphère chaleureuse et festive dans l'ensemble du village, invitant petits et grands à partager pleinement la magie de cette période. Elles participent également à la valorisation de l'espace public, en apportant lumière et animation au cœur de l'hiver.

Au-delà de leur dimension esthétique, ces décorations jouent un rôle essentiel dans la vie locale. Elles renforcent le sentiment d'appartenance, encouragent les moments de convivialité et participent à l'attractivité de la commune durant cette période particulière de l'année.

Par cette initiative, la municipalité a souhaité offrir aux habitants un cadre agréable et festif, propice aux rencontres et aux instants partagés, tout en veillant à inscrire ces équipements dans une démarche maîtrisée et durable.



**Bliss  
Coiffure**

30A route de Dijon  
21110 Thorey-en-Plaine  
Tél. : **03.80.39.87.23**

Bistrot **LA DAME D'AQUITAINE** Jardin  
restaurant gastronomique

23 place bossuet 21000 DIJON  
03.80.30.45.65 - [www.ladamedaquitaine.fr](http://www.ladamedaquitaine.fr)

## Cérémonies Commémoratives

**“Ne jamais oublier le passé et notre histoire, transmettre les valeurs du respect de l’autre et prendre le temps d’un moment indispensable pour honorer celles et ceux qui sont morts pour la France.”**

Tels sont le sens et les objectifs des cérémonies commémoratives organisées tout au long de l’année.

Se souvenir n’est pas un simple acte symbolique : c’est une exigence collective. C’est comprendre les causes qui mènent aux conflits, mesurer leurs conséquences et rappeler les valeurs fondamentales qui nous ont été transmises. Le devoir de mémoire constitue ainsi un pilier essentiel de notre vie républicaine.

À Thorey en Plaine, ces temps de recueillement prennent une dimension particulière. Une cérémonie s’est notamment déroulée au cimetière, devant les sépultures des aviateurs tombés au combat le 26 juillet 1944, suivie d’un hommage devant la stèle du Bois du Roy. Ces moments, empreints de solennité et d’émotion, rassemblent habitants, élus, ainsi



que des personnalités civiles et militaires, dans un esprit de respect et de transmission.

La commune tient à remercier tout particulièrement Monsieur Jacques MORÉ, conseiller municipal et conseiller défense, pour son engagement constant dans l’organisation de ces cérémonies et la préservation de la mémoire locale.

Ces commémorations s’inscrivent dans un calendrier national qui rythme l’année : le 19 mars, le 8 mai, le 18 juin, le 11 novembre et le 5 décembre. Chacune de ces dates constitue un temps fort pour se souvenir et rendre hommage.



Ces commémorations s’inscrivent dans un calendrier national qui rythme l’année :

19 mars

18 juin

5 décembre

8 mai

11 novembre

Chacune de ces dates constitue un temps fort pour se souvenir et rendre hommage.

La participation des enfants des écoles et de l’équipe pédagogique mérite également d’être saluée. Leur présence donne tout son sens à ces moments de transmission, en faisant vivre la mémoire auprès des plus jeunes générations.

La municipalité invite l’ensemble des habitants à prendre part à ces cérémonies, qui sont autant d’occasions de se rassembler autour de notre histoire commune et des valeurs qui fondent notre société.

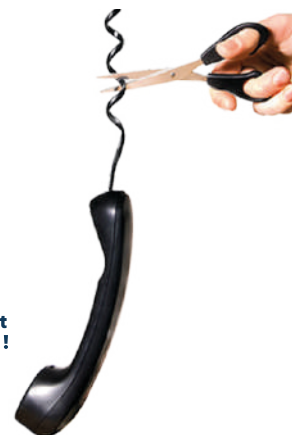


# Sans fibre, plus de téléphone.

Passez dès maintenant à la fibre optique avant l’arrêt total du réseau téléphonique (entre 2026 et 2030).



Testez votre éligibilité et choisissez un opérateur !



## Conseil Municipal des Jeunes

Volontaires et motivés, les jeunes élus du CMJ apportent leurs idées et leur énergie pour améliorer leur village. Ils donnent leurs avis sur les projets municipaux, proposent des initiatives et agissent concrètement dans l'intérêt de la communauté.

Guidés par **Monsieur Sébastien BONIN**, Adjoint, **Francine COTTIN** et **Sophie GODRIE**, Conseillères Municipales, le CMJ a pour objectif d'analyser la place des jeunes dans notre village et de comprendre leurs centres d'intérêt. Cette démarche permet de placer les adolescents au cœur de notre vie collective et citoyenne, et d'adapter les équipements et les actions de la Municipalité à leurs besoins.

Les projets du CMJ sont élaborés en commission, puis soumis au Conseil Municipal "adulte" pour approbation et délibération si nécessaire. Cette collaboration entre les générations permet de construire un village où chacun se sent écouté et impliqué.



Le Conseil Municipal des Jeunes a élu **Erena LAITHIER** comme Maire.

### BUREAU 2025-2026

Erena LAITHIER, Noa GAVAND, Lana VERNET, Baptiste COUSIN, Lyséa OTTELÉ MONNOT, Gaspard BEILLEIL, Nathan DEBEIRE PEDROSO, Ambre GUILLEMARD, Roxane VERNET, Timéo MORIZOT, Léna NOBLET, Ilona BOS, Sacha DHAINAUT, Aubin KINTZINGER, Maël BAUMANN, Manon RIPOLL GOUJON, Lorenzo BALLESTEROS, Loïcia THONNEY et Candice PEYCHES.



### Tu souhaites rejoindre le CMJ ?

Si tu es scolarisé.e entre le CM1 et le lycée, prends contact avec le CMJ ou par l'intermédiaire du Secrétariat de la Mairie.

## En 2025 plusieurs actions ont été organisées !

### Avril | Chasse aux œufs



Notre commune a été le théâtre d'un événement attendu avec impatience par les plus jeunes : la traditionnelle chasse aux œufs ! Dans une ambiance festive, 44 enfants ont participé à cette aventure chocolatée, les yeux pétillants de joie et d'excitation.

Dès les premières heures de la matinée, le CMJ et les membres du conseil municipal ont transformé la cour des écoles en un véritable terrain de jeu géant. Les œufs, soigneusement cachés attendaient sagement d'être découverts par nos petits chasseurs en herbe.

Un grand merci à tous les organisateurs qui ont œuvré sans relâche pour organiser cet événement. Leur dévouement et leur enthousiasme ont permis de faire de cette chasse aux œufs un véritable succès.

### Avril | Après-midi jeux intergénérationnel

Toutes les générations se sont retrouvées autour de jeux de société, de jeux de cartes et de jeux traditionnels, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les échanges et les rires ont fusé, créant des moments de partage et de complicité entre les générations.

Cet événement, organisé par la Municipalité et le CMJ, avait pour objectif de favoriser les rencontres et les liens intergénérationnels, tout en offrant un moment de détente et de divertissement à tous.

La diversité des jeux proposés a permis à chacun de trouver son bonheur et de participer activement à cette après-midi ludique.



## Juin | Jeux en plein air

Première édition d'une matinée jeux de plein air dans l'espace en herbe à côté de la salle polyvalente.



## Octobre | Nettoyons la Nature

Une trentaine de personnes, petits et grands, ont répondu présents à l'appel de la municipalité pour participer à cette journée de nettoyage. Armés de gants et de sacs poubelles, les bénévoles ont sillonné les rues, les chemins et les espaces verts de notre village pour ramasser les déchets abandonnés.

Cette opération de nettoyage a permis de sensibiliser les participants à l'importance de préserver notre environnement et de lutter contre la pollution. Les déchets collectés ont été triés et évacués, contribuant ainsi à améliorer la propreté de notre village et à préserver la beauté de nos espaces naturels.

## Novembre | Atelier Podcast

Les jeunes du CMJ ont posé le casque sur leurs oreilles, ont pris en main le micro et se sont lancés dans la création de podcasts.

Proposé par le conseil départemental et animé par l'association Les Francas de Côte-d'Or, cet atelier destiné aux jeunes de 12 à 18 ans vise à produire des émissions valorisant l'engagement citoyen. Les jeunes du CMJ ont donc eu l'opportunité pendant deux matinées de se confronter à l'exercice avec beaucoup de motivation.

Ils ont d'abord pu être informés sur ce qu'était une webradio puis ils ont été amenés à réfléchir sur la notion d'engagement citoyen et les différentes formes qu'il peut revêtir aux échelles locales, nationales et internationales.

Enfin, les animateurs en herbe ont enregistré des podcasts qui seront diffusés sur la webradio nationale des enfants de Radio Francas, un support qui promeut le développement de nouvelles pratiques pédagogiques avec les enfants et les adolescents.



## Décembre | Téléthon



Dans une ambiance chaleureuse et festive, les Thoreysiens se sont mobilisés pour soutenir l'AFM-Téléthon. La soirée tartiflette organisée par la Municipalité a été un véritable succès, permettant de récolter la somme de 850 €.

Comme chaque année, un panier gourmand était à gagner en essayant de découvrir le poids de celui-ci. Ce sont M. et Mme LORENZO qui ont gagné.



Cette somme a été intégralement reversée à l'AFM-Téléthon, contribuant ainsi à soutenir la recherche sur les maladies rares et à améliorer le quotidien des personnes atteintes et de leurs familles. Encore une fois, nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cet événement. Leur engagement et leur dévouement ont permis de faire de cette soirée un moment de partage et de solidarité inoubliable.

# CARNET DE TRAVAUX

## Enfouissement des réseaux électriques

La municipalité, en collaboration avec le SICECO, poursuit la modernisation des réseaux de notre village. Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ont débuté, marquant une étape importante dans l'amélioration de nos infrastructures.

Cette opération, la dernière de cette tranche, concerne la rue du Bois et l'impasse de la Forêt Fleurie. Elle contribue à l'embellissement de notre cadre de vie en supprimant les câbles aériens, souvent inesthétiques. Elle renforce également la fiabilité de nos réseaux, réduisant les risques de coupures de courant et de perturbations téléphoniques.

Ces travaux sont maintenant terminés, apportant ainsi une touche de modernité à ces espaces de notre village.



## Achat d'une machine de traçage mutualisée

La commune s'est dotée, avec six autres collectivités, d'une machine de traçage mutualisée destinée à l'entretien et au marquage des voiries et des équipements publics.

Ce choix de mutualisation répond à une logique simple : disposer d'un matériel performant sans en supporter seul le coût d'acquisition et d'entretien. Le traçage au sol - passages piétons, stationnements, équipements sportifs ou signalisation - nécessite en effet des interventions régulières pour garantir lisibilité, sécurité et conformité.

Grâce à cet équipement partagé, les communes partenaires peuvent intervenir de manière plus réactive et plus autonome, tout en maintenant un niveau de qualité homogène sur leurs espaces publics. Cette organisation permet également de mieux planifier les interventions, en optimisant l'utilisation du matériel.

Au-delà de l'aspect technique, cette acquisition illustre une manière de travailler de plus en plus répandue entre collectivités : coopérer pour gagner en efficacité, maîtriser les dépenses et améliorer le service rendu aux habitants.

Une démarche pragmatique, au service d'un objectif concret : entretenir durablement les équipements publics tout en optimisant les moyens.

## Dernière phase de la vidéosurveillance

Dans le cadre de son engagement constant en faveur de la qualité de vie et de la sécurité du quotidien, la commune a achevé en 2025 une nouvelle tranche de déploiement de son dispositif de vidéoprotection.

Cette extension vise en priorité deux secteurs particulièrement fréquentés : le parc intergénérationnel, lieu de convivialité et de partage entre les générations, et la zone de stationnement des écoles, espace sensible aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Ces lieux, au cœur de la vie locale, nécessitent une attention particulière afin de garantir à chacun un usage serein et sécurisé.

Au total, ce sont désormais 12 caméras qui composent ce dispositif modernisé. Leur implantation a été pensée de manière stratégique afin d'assurer une couverture efficace des zones identifiées, tout en respectant strictement le cadre réglementaire en vigueur en matière de protection de la vie privée.

Au-delà de leur rôle dissuasif, ces équipements constituent un outil précieux pour les forces de l'ordre. Les images peuvent en effet être mobilisées par la gendarmerie de Genlis

afin de faciliter les investigations, d'identifier les auteurs d'infractions et d'accélérer le traitement des enquêtes. Elles permettent également à la commune de disposer d'éléments probants en cas de dégradations, incivilités ou atteintes aux équipements publics.

Ce déploiement répond à une réalité concrète : les actes de dégradation, même isolés, ont un impact direct sur le cadre de vie des habitants et sur les finances publiques. En agissant en amont, la commune affirme sa volonté de préserver durablement les espaces collectifs et de protéger les investissements réalisés au service de tous.

La vidéoprotection s'inscrit ainsi dans une approche globale de la tranquillité publique, complémentaire des actions de prévention, de sensibilisation et de présence sur le terrain. Elle ne se substitue pas au lien humain, mais vient le renforcer en offrant des moyens supplémentaires d'intervention et de preuve.

Par cette réalisation, la municipalité réaffirme son engagement : garantir un environnement apaisé, sécurisé et respectueux, condition essentielle du bien-vivre ensemble.

## Réfection de la toiture de la salle polyvalente

La commune poursuit son engagement en faveur de la préservation et de la valorisation de son patrimoine bâti. Dans ce cadre, des travaux de réfection partielle de la toiture de la salle polyvalente ont été réalisés cette année.



Fragilisée par des infiltrations récurrentes, la couverture de cet équipement montrait des signes de dégradation susceptibles, à terme, d'altérer non seulement le bâtiment lui-même, mais également les conditions d'accueil des usagers. Face à cette situation, il était indispensable d'intervenir de manière rapide et ciblée afin de garantir la pérennité de l'ouvrage.

La salle polyvalente constitue en effet un lieu central de la vie communale. Elle accueille tout au long de l'année de nombreuses manifestations : événements associatifs, réunions publiques, activités culturelles ou encore moments de convivialité. Assurer son bon état de fonctionnement est donc une priorité pour maintenir la qualité du service rendu aux habitants et aux acteurs locaux.

Au-delà de cette intervention technique, ces travaux traduisent une approche responsable de la gestion du patrimoine communal. Ne pas

laisser les équipements se dégrader, c'est éviter des interventions plus lourdes et plus coûteuses à l'avenir. C'est aussi faire preuve de respect à l'égard des investissements publics déjà réalisés et des générations qui en bénéficient.

Entretenir régulièrement les bâtiments communaux, c'est enfin préserver leur valeur d'usage, leur sécurité et leur durabilité. Dans un contexte de contraintes budgétaires, cette logique d'anticipation et de maintenance raisonnée constitue un choix de gestion à la fois rigoureux et pragmatique.

Grâce à cette réfection, la salle polyvalente peut désormais être utilisée dans des conditions optimales, sans contrainte liée aux intempéries. La commune réaffirme ainsi sa volonté de garantir des équipements fiables, accueillants et adaptés aux besoins de tous.

## Changements des candélabres de plus de 25 ans et relamping

La commune a engagé une modernisation complète de son éclairage public depuis plusieurs années, avec le remplacement des candélabres les plus anciens et un relamping généralisé du parc existant. Résultat : la quasi intégralité de notre commune est désormais équipée en éclairage LED.

Cette opération a d'abord consisté à renouveler les équipements les plus vétustes, certains candélabres étant en service depuis plus de 25 ans. Au-delà de leur vieillissement, ces installations ne répondaient plus aux exigences actuelles en matière de performance énergétique, de sécurité et de qualité d'éclairage.

En parallèle, un travail de relamping a été mené sur l'ensemble de la commune, permettant de remplacer les anciennes sources lumineuses par des dispositifs LED plus efficaces et mieux adaptés aux usages. Cette transformation s'inscrit dans une logique d'optimisation globale, visant à améliorer la qualité de l'éclairage tout en maîtrisant les consommations.

Les bénéfices sont multiples. Sur le plan énergétique, la technologie LED permet de réduire significativement la consommation d'électricité, avec à la clé une baisse durable des coûts de fonctionnement pour la collectivité. Sur le plan environnemental, cette évolution contribue à limiter l'empreinte carbone et à réduire les nuisances lumineuses, grâce à un éclairage plus ciblé et mieux maîtrisé.



## Changements des volets de la MAC et réparation d'un volet de la Bibliothèque

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur plusieurs bâtiments communaux, avec le remplacement des volets de la Maison d'Activités Communales (MAC) et la réparation d'un volet de la Bibliothèque.

Sur la MAC, les volets, devenus vétustes, ont été remplacés afin d'améliorer à la fois l'isolation du bâtiment et son aspect extérieur. Cette intervention contribue à renforcer le confort d'usage pour les activités qui s'y déroulent, tout en valorisant un équipement largement utilisé par les associations et les habitants.

À la Bibliothèque, une réparation ciblée a permis de remettre en état un volet endommagé, garantissant ainsi la protection des locaux et la bonne conservation des équipements et des ouvrages.

Ces interventions, parfois discrètes, participent pleinement à la qualité du service rendu. Elles traduisent une attention régulière portée à l'entretien du patrimoine communal, condition essentielle pour assurer sa durabilité et éviter des dégradations plus importantes à long terme.



## Rénovation d'un transformateur électrique

Souvent perçus comme de simples éléments techniques, ces équipements peuvent, avec le temps, se dégrader visuellement et altérer la qualité des espaces publics. La municipalité a donc fait le choix de les intégrer pleinement dans une démarche d'embellissement, en leur redonnant une dimension esthétique.



Une attention particulière a été portée au transformateur situé à proximité du canal. Celui-ci avait autrefois été décoré d'une fresque réalisée il y a plus de quinze ans, aujourd'hui effacée par le temps. Soucieuse de préserver cette initiative et de lui redonner vie, la commune a souhaité renouveler cette œuvre.

Cette nouvelle fresque a été réalisée par Madame Bénédicte BARDIN, citoyenne de la commune, qui a généreusement offert son travail à titre gracieux. Par son talent et son engagement, elle contribue à valoriser l'espace public et à renforcer l'identité visuelle du village.

Au-delà de l'aspect artistique, cette réalisation illustre l'importance de l'implication des habitants dans la vie locale. Elle démontre que l'amélioration du cadre de vie peut aussi passer par des initiatives partagées, où chacun peut apporter sa contribution.

## Aménagement sécurisation arrêt de bus



Dans le cadre de sa politique de sécurisation des déplacements, en particulier aux abords des zones fréquentées par les enfants, la commune a engagé, en partenariat avec le Conseil départemental et la Région, un aménagement sur la RD968 visant à renforcer la sécurité autour du dernier arrêt de bus scolaire en direction de Dijon ainsi que du passage piéton situé au carrefour de la rue neuve.

Ce secteur présentait un risque identifié : lors de l'arrêt du bus, certains véhicules étaient tentés de le dépasser, réduisant fortement la visibilité des conducteurs et augmentant le danger pour les enfants traversant sur le passage piéton.

Afin de prévenir ces comportements à risque, des bornes ont été implantées en amont du carrefour. Leur positionnement n'est pas anodin : elles visent à structurer l'espace de circulation, empêcher physiquement le dépassement du bus à l'arrêt et contraindre les automobilistes à adapter leur conduite.

Ces aménagements produisent un double effet vertueux. D'une part, ils améliorent significativement la visibilité réciproque entre piétons et conducteurs au moment de

la traversée. D'autre part, ils induisent un resserrement perceptif de la chaussée, mécanisme bien connu en aménagement urbain pour inciter naturellement à la réduction de la vitesse. En canalisant les flux et en modifiant la perception de l'espace, ils participent à une conduite plus prudente et apaisée.

Au-delà de la seule réponse technique, cette réalisation illustre une démarche de prévention des risques fondée sur l'anticipation. Protéger les enfants sur leurs trajets quotidiens, notamment aux heures d'affluence, constitue une priorité absolue. Chaque aménagement de ce type vise à réduire la probabilité d'un accident grave, en agissant sur les comportements et les conditions de circulation.

Cette opération témoigne également de l'importance du travail partenarial entre collectivités, permettant de mobiliser les compétences et les financements nécessaires pour mener à bien des projets utiles et concrets.

Par cet aménagement, la commune réaffirme son engagement en faveur d'un espace public plus sûr, où chacun - et en particulier les plus jeunes - peut se déplacer en toute confiance.

## Remplacement des corbeilles et mise en place d'abris bacs

Dans le cadre de sa politique en faveur de la propreté urbaine et de la transition écologique, la commune a engagé une modernisation complète de ses équipements de collecte des déchets dans l'espace public.



L'ensemble des corbeilles a ainsi été remplacé par des modèles intégrant le tri sélectif. Cette évolution permet à chacun d'adopter des gestes simples mais essentiels, en favorisant la séparation des déchets directement dans l'espace public. Elle s'inscrit dans une logique de responsabilisation collective et d'adaptation aux enjeux environnementaux actuels.

Parallèlement, des abris-bacs ont été installés à des emplacements stratégiques et fortement fréquentés. Leur objectif est double : améliorer l'intégration visuelle des points de collecte en dissimulant les conteneurs, et renforcer la qualité du cadre de vie en limitant l'impact esthétique des zones de dépôt. Ces aménagements contribuent ainsi à un environnement plus soigné, plus lisible et plus respectueux des espaces partagés.



Au-delà de leur dimension fonctionnelle, ces équipements participent à une approche globale de l'espace public, où propreté, esthétique et écologie sont étroitement liées. Maintenir des lieux propres et agréables ne repose pas uniquement sur les services municipaux : cela implique également l'adhésion et l'implication de tous.

Cette opération a pu être réalisée grâce au soutien de CITEO, qui a financé le projet à hauteur de 80 %. Ce partenariat illustre l'intérêt de mobiliser des dispositifs d'accompagnement pour accélérer la transition écologique des territoires tout en maîtrisant les dépenses publiques.

## Installation d'un nouveau composteur partagé

Un nouveau composteur partagé a été installé sur la commune avec l'appui du SMICTOM, afin de permettre aux habitants de valoriser plus facilement leurs déchets organiques.

Épluchures, restes alimentaires ou petits déchets verts peuvent désormais être déposés et transformés en compost, réduisant ainsi le volume des ordures ménagères tout en produisant une matière utile pour les jardins.

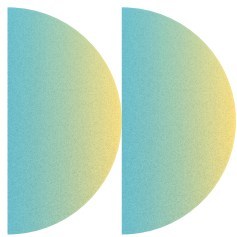
Au-delà de l'équipement lui-même, c'est une démarche collective qui est encouragée. Le composteur partagé repose sur l'implication de chacun : trier, déposer, mais aussi comprendre le cycle des déchets et leur transformation. Il participe à faire évoluer les habitudes, de manière concrète et accessible.

Ce type d'installation s'inscrit aussi dans une évolution plus large des pratiques, avec la généralisation du tri à la source des biodéchets. La commune accompagne ainsi les habitants dans ces changements, en proposant des solutions simples et opérationnelles.

Ce projet, rendu possible grâce au partenariat avec le SMICTOM, illustre une approche pragmatique de la transition écologique : agir localement, avec des outils adaptés, et en impliquant directement les habitants.



**Vous le retrouverez au bout de la rue Neuve.**



# BIEN VIVRE À THOREY

## Pour rappel

La Commission Communale des Impôts Directs locaux a lieu tous les ans. Les services fiscaux recensent régulièrement de nombreuses constructions non déclarées lors de contrôles satellites. Nous vous rappelons que toute structure type : piscine, véranda, pergola (bioclimatique ou autre), carport, abri de jardin etc. doivent faire l'objet de déclaration de travaux apportant une quelconque modification à l'aspect extérieur de votre habitation, tels que les ravalements de façades, changements de menuiseries, changement de toiture, édification de murs, création de portails ou d'autres ouvertures, etc... Nous vous invitons donc à vous mettre en légalité lors de l'exécution de vos travaux, sous peine d'amende.

## Permis de construire

Le permis de construire est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante ont pour effet de :

- Créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup> ;
- Créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m<sup>2</sup> dans les zones urbaines couvertes par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m<sup>2</sup>
- De modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

La demande de permis de construction doit être effectuée au moyen du formulaire cerfa correspondant téléchargeable et disponible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

## Urbanisme

Mise en oeuvre de la Saisine par Voie Électronique (SVE). Vous pourrez déposer vos Demandes d'Autorisations d'Urbanisme (DAU) à l'adresse :

<https://plainedijonnaise.geosphere.fr/guichet-unique>

Seule adresse valide pour un dépôt dématérialisé

Le dépôt de DAU "papier" est toujours possible en mairie ou par courrier.

Prise RDV préconisée pour le dépôt de construire auprès de la Secrétaire de Mairie en charge de l'urbanisme.

Pour tout renseignement concernant une demande de travaux ou d'urbanisme, vous pouvez contacter la Secrétaire "Service Urbanisme".

Stéphanie MONNOT

☎ 03.80.79.16.29

✉ [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)

## Déclaration préalable

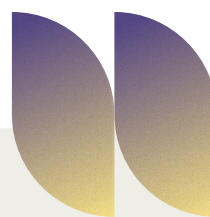
La déclaration préalable est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Notamment pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- Les travaux qui créent entre 5m<sup>2</sup> ou 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m<sup>2</sup> est porté à 40 m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 150 m<sup>2</sup>
- Les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment ;
- Les travaux changeant la destination d'un bâtiment même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

L'intéressé doit déclarer son projet au moyen du formulaire cerfa correspondant téléchargeable et disponible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

**Sole di Sicilia**  
Epicerie Fine Italienne  
Plats cuisinés - Traiteur  
06 34 26 40 50  
federico21170@gmail.com Rue Marion - 21170 St Jean de Losne  
Un mélange de saveurs entre la France et l'Italie !  
**MADE IN SAPORI ITALY**  
Italian Street Food  
**FOOD-TRUCK**  
Pour vos commandes FOOD-TRUCK :  
06 98 22 06 34  
+ d'info : rendez-vous sur notre site   
Privatisez votre Food Truck ! Pour les anniversaires - Mariages - Entreprises...



## Démarches administratives

Pour toutes vos démarches :

- État Civil : Mariage, Pacs, Baptême Républicain, Demandes D'Actes d'État Civil...
- Formalités Administratives : Recensement Militaire, Inscription sur les listes Électorales, Urbanisme,...

La Mairie vous accueille lors de ses Permanences d'Ouverture au PUBLIC.

### Horaires d'ouverture

- Lundi : 16h30 à 19h
- Mercredi : 14h à 16h
- Vendredi : 10h à 12h

### Permanences téléphoniques

- Lundi : 9h à 12h et 14h à 19h
- Du mardi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 16h
- Vendredi : 9h à 12h

Pour obtenir un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint, adressez-vous au secrétariat ou utilisez la rubrique "contactez-nous" sur le site internet de la Commune ([www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)).

## Recensement Militaire

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser.

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre au secrétariat de Mairie muni de :

- Sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Son livret de famille à jour.

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement qui est nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat) et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. C'est pourquoi tout changement de situation doit être signalé aux autorités militaires.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

**Attention, la Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.**

## Collecte

Vous pouvez déposer :

- **En mairie** : objets trouvés.
- **À l'école** : piles et cartouches d'encre usagées.
- **À la bibliothèque** :

- Piles
- Bouchons plastiques / lièges
- Matériel d'écriture usagé (stylos, feutres, marqueurs...) au profit de l'école.



## Voisins vigilants

Mise en place depuis plusieurs années sur notre commune, la démarche de "Voisins Vigilants" également appelée "Participation Citoyenne" consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue, d'un même immeuble ou d'un même quartier, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Si vous souhaitez rejoindre le dispositif, merci d'envoyer un mail à l'adresse : [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)

## Le Mobiplaine

Se déplacer dans la Plaine

Le transport à la demande sur réservation "Mobiplaine" est un service de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise accessible à tous. Pour l'utiliser, il faut réserver votre voyage par téléphone au plus tard la veille de celui-ci, avant 16h30. Le service "Mobiplaine" est assuré par un véhicule spécifique mis en ligne par Transdev Pays d'Or. Ce véhicule s'adapte à la clientèle et peut accueillir des personnes à mobilité réduite.



Renseignez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes ou par téléphone au n° Vert 08.00.21.32.33.

## Entretien éclairage public

Les techniciens de la société EIFFAGE interviennent une fois par an pour le remplacement des lampes défectueuses et la maintenance de la centaine de foyers lumineux que compte la commune. Le coût d'une intervention supplémentaire est de 150 €, vous comprendrez donc qu'il peut y avoir un petit délai d'exécution entre votre demande et la réalisation.



## Balayage des rues et entretien des trottoirs

La société PERRBAL qui réalise le balayage des rues, passe une fois par trimestre dans toutes les rues du village. **L'entretien des trottoirs, y compris le désherbage, est à la charge des riverains.** La commune entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales.

Aucun élément ne doit rester en permanence sur les trottoirs, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les avaloirs afin d'éviter de boucher les égouts.

En hiver, le déblaiement de la neige est également de la responsabilité des riverains, il convient de laisser un passage piéton sur le trottoir en évitant d'entasser la neige sur la route.



## Élagage des plantations

Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural est tenu d'élaguer ses plantations le long de ces voies. Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien.

En effet, dans l'intérêt de la circulation et la conservation de la voirie communale et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement des eaux, les branches, racines apparentes et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines.

Cette opération doit être réalisée au moins une fois par an, les meilleures saisons étant l'automne et le printemps.

## Santé publique

### Horaires d'ouverture de la pharmacie

- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
- Le samedi : de 9h à 12h

### Rappel

- Un défibrillateur est accessible sur la façade de la mairie, de la salle polyvalente et de la maison de santé 24h/24.
- Une trousse de secours est disponible dans chaque bâtiment communal.

## Le personnel communal

### Secrétariat de mairie

- Mme Amélie BONVALOT-NOIROT
- Mme Stéphanie MONNOT

### Service technique

- M Félicien KUS
- M Jérémy BISSEY

### ATSEM

- Mme Sosthène MARIE-YAGAPPA

### Bibliothèque Municipale

- Mme Stéphanie MONNOT

### Professeur de musique

- M Matthieu MARCHANDON
- Mme Amélie DRELON

## Location de la salle polyvalente

S'il est constaté un détournement du parrainage et donc in fine du tarif extérieur, les parrains se verront interdire de toute location pendant une période de 2 ans.

|                                       | Habitant |       | Parrainage |       |
|---------------------------------------|----------|-------|------------|-------|
|                                       | été      | hiver | été        | hiver |
| Petite salle, Grande salle et cuisine | 540€     | 600€  | 600€       | 660€  |
| Petite salle et cuisine               | 330€     | 400€  | 400€       | 470€  |
| Petite salle sans cuisine             | 200€     | 310€  | 310€       | 360€  |

### Nouveauté

Désormais, lors de la location de la salle polyvalente, une pénalité de 200 € vous sera demandée si le tri des poubelles n'est pas respecté.

## Location de matériel

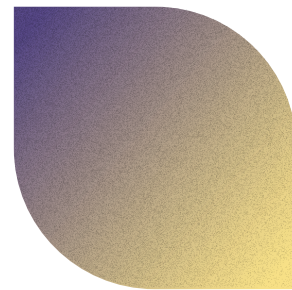
### Tarifs :

- 5 € : 1 table / 2 bancs
- 20 € : 5 tables / 10 bancs
- 40 € : 10 tables / 20 bancs (maximum)

Pour les repas de quartier (une seule fois par an et par quartier), il est possible d'emprunter gratuitement les barnums, les tables et les bancs.



# SMICTOM DE LA PLAINE DIJONNAISE



## Compostage des biodéchets : une solution locale et durable

En 2025, le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise compte **51 sites de compostage partagé installés sur la Plaine Dijonnaise**.

Cette initiative portée par le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise s'inscrit dans une démarche concrète de réduction des déchets et de valorisation des biodéchets.

Grâce à ces espaces accessibles à tous, les habitants peuvent **transformer leurs restes alimentaires et déchets verts en compost naturel, utile pour les jardins et espaces verts**.

Le compostage partagé favorise également le lien social : voisins et bénévoles s'y retrouvent autour d'un geste simple, écologique et solidaire. Une belle avancée pour la transition environnementale de notre territoire.

## C'est un emballage ? Direction le bac de tri !

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages, ainsi que les **papiers d'imprimerie et les cartonnets**, se trient et se déposent dans le **bac de tri**.

Pour être correctement recyclés, les emballages doivent être vidés et déposés en vrac, sans être imbriqués les uns dans les autres ni enfermés dans des sacs. Les déchets non conformes ne peuvent pas être séparés dans les centres de tri, ce qui entraîne des refus et des pénalités financières pour le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise.

Ces surcoûts peuvent avoir un impact sur la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Bien trier, c'est donc à la fois un geste écologique et un acte responsable pour maîtriser les dépenses publiques.

## Et le reste de nos déchets ?

Avec le développement du compostage partagé et l'extension des consignes de tri, la part des déchets à déposer dans la benne des ordures ménagères est désormais limitée aux seuls déchets non recyclables et non compostables (mouchoirs et essuie-tout usagés, litières, déchets d'hygiène, vaisselle cassée...).

**Le verre**, quant à lui, doit être déposé dans les bornes dédiées : bouteilles, pots et bocaux, vidés et sans bouchon ni couvercle. Et enfin, **les textiles, linge de maison et chaussures**, même usés, peuvent être placés propres et secs dans les relais vêtements afin d'être réemployés ou recyclés.



## Nos déchetteries à votre service

Longecourt-en-Plaine, Genlis, Izier et Arc-sur-Tille

Le SMICTOM met à disposition **quatre déchetteries sur la Plaine Dijonnaise**. L'accès est réservé aux usagers munis d'un badge, délivré dans nos locaux situés à Genlis. Les horaires d'ouverture sont consultables sur notre site internet.

Afin de préserver l'équilibre du service public et de maîtriser le montant de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), le SMICTOM applique, lorsque cela est nécessaire, un refus de collecte des bacs non conformes. Ce dispositif vise à encourager les bonnes pratiques et à garantir un tri de qualité, bénéfique pour l'ensemble des habitants.



[www.smictom-plainedijonnaise.fr](http://www.smictom-plainedijonnaise.fr)

**PUBLISTICK**  
DIJON - CHAMONIX

**SIGNALETIQUE**

**IMPRESSION NUMERIQUE**

**MARQUAGE VEHICULE**

**GOODIES**

un projet, une idée ?  
scannez ce qr code



☎ 03 80 79 06 01

📌 @publistick

📷 @publistick\_

# MAISON DE SANTÉ

📍 37 B ROUTE DE DIJON



## Liste des praticiens

3 Médecins généralistes  
1 Médecin infectiologue  
2 Kinésithérapeutes  
1 Hypnothérapeute

2 Infirmières  
2 Psychologues  
1 Sophrologue

2 Ostéopathes  
1 Diététicienne Nutritionniste  
1 Orthophoniste

1 Sage-femme  
1 Orthésiste  
2 Dentistes

La MSP Madeleine Brès regroupe en son sein divers professionnels de santé. Elle permet d'offrir aux habitants de Thorey en Plaine et des communes alentours une prise en charge la plus complète et coordonnée possible en facilitant le parcours de santé de chacun et en favorisant les échanges réguliers entre praticiens.

Tout au long de l'année, l'équipe de la MSP organise des temps dédiés à la prévention et à l'éducation à la santé. Des thèmes variés (cancer du sein, exposition aux écrans, semaine des retraités et des personnes âgées, cancer colorectal,...) sont ainsi abordés sous forme d'ateliers, de conférences ou encore d'expositions.

Vous pourrez retrouver les renseignements relatifs à chaque rencontre sous forme d'affiches dans les salles d'attente de la MSP ou bien sur les panneaux lumineux de la commune.

## RUCHER

La commune s'est engagée dans une démarche globale de développement durable et de gestion de la biodiversité. Dans ce contexte et avec l'aide de citoyens engagés et bénévoles, nous disposons d'un rucher contenant 6 ruches dont une ruche pédagogique.

L'investissement est très important pour permettre une gestion durable du rucher et offrir aux habitants la possibilité d'acheter du miel de notre commune. L'intégralité de la vente étant utilisée pour équiper et entretenir le rucher.

**Si vous observez un essaim d'abeilles accessible à hauteur d'homme, merci de prévenir par téléphone :**

Philippe  
06.10.16.68.56

Isabelle  
06.46.09.45.40

Jean-Claude  
06.13.35.03.55

Gilles  
06.80.03.92.86



**Aucune démarche ne pourra être entreprise si l'essaim n'est pas à hauteur d'homme ou s'il s'agit d'une autre espèce.**

# COMMUNIQUER ENSEMBLE

## Outils digitaux

### Application illiwap

Illiwap est une application universelle qui permet de recevoir sur smartphones, des informations sur la commune. Par exemple : travaux, cérémonies, alertes météo, événements, informations diverses. L'application est disponible sous IOS (AppStore) et ANDROID (Google Play).



### Site internet

Sur ordinateur, tablette ou smartphone, vous pourrez retrouver les informations concernant la commune, les contacts, les actualités...



[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

### Borne interactive

Vous pourrez y trouver toutes les informations et affichages obligatoires. Celle-ci est consultable directement sur internet ou sur smartphone en flashant le QR code suivant :



### Les panneaux municipaux électroniques d'informations

À l'entrée et à la sortie de Thorey, deux panneaux d'informations municipales électroniques sont disposés. Ils fournissent les informations à caractère public à propos de la vie quotidienne et citoyenne et la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale.

## Les panneaux municipaux d'informations

Dans le village, équitablement répartis dans des zones différentes, se trouvent des panneaux d'informations municipales. Ils permettent de vous renseigner sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale, et aussi sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenne. Ces panneaux sont à l'usage exclusif de la commune.

Sur les panneaux, deux types d'informations :

- une information Temporellement longue, arrêtés en vigueur
- une information régulière à cycle court, affichage dans les panneaux de chaque quartier.

Les associations et les écoles ont aussi un panneau situé sur l'entrée principale de la salle polyvalente. Celui des écoles est situé sur la façade de l'école élémentaire.



### Outils papier

## Les magazines d'informations municipales

Vous le recevez une fois par an au printemps dans votre boîte aux lettres. Le Magazine Municipal vous informe des réalisations de l'année précédente à Thorey en Plaine : travaux, vie des commerces, vie associative, organisation pour vos enfants... Retrouvez les précédents BIM sur le site de la commune dans l'onglet "Vie Municipale".



## Les éditos du maire

Vous les recevez dans votre boîte aux lettres dès qu'une information doit être portée à votre attention ou qu'une occasion particulière se présente. C'est une lettre du Maire écrite directement aux citoyens. Retrouvez les précédents Éditos du Maire sur le site de la commune dans l'onglet "Vie Municipale".



430 Rue du Fortin,  
ZAC Beauregard  
21600 LONGVIC  
03.80.54.35.00

À vos cotés pour bâtir le paysage de demain !

[www.ducetpreneuf.fr](http://www.ducetpreneuf.fr)

# VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

## École Maternelle

### Une journée à la ferme

Vendredi 16 mai 2025, les classes de l'école maternelle se sont rendues dans une ferme pédagogique à La Villeneuve sur Vingeanne.

Au programme, découverte des céréales et réalisation d'un pot décoratif par superposition de graines, découverte du télescopique et de son énorme godet, visite aux génisses, visite des animaux dans le pré (chèvres naines, ânes nains, poules et coqs, oies et lapins) puis pause pique nique avant de poursuivre par la visite de l'étable et du robot de traite et la préparation-distribution d'une ration pour les vaches.

Les élèves ont pu caresser les lapins et le veau nouveau né du jour, et enfin déguster le fromage Ortolan fabriqué avec le lait des vaches de la ferme. Une journée bien remplie et passionnante pour les petits élèves !



## École Élémentaire

L'école élémentaire compte cette année 100 élèves ! Mme Leupard-Fisseau accueille 22 CP, Mme Dumont et Mme Gaudillère accueillent 26 CE1/CE2. Mme Chamois est l'enseignante des 25 CM1 et Mme Morvan-Belleil des 26 CM2.

En septembre les CM2 sont partis au collège poursuivre de nouvelles aventures. Avant de partir ils ont reçu, des mains du maire, leur diplôme de fin d'étude élémentaire.



**Cette année encore de nombreux projets ont été menés !**

## Sorties culturelles

### Exposition

Découverte de l'exposition "Nature" à Longecourt en plaine. L'occasion de découvrir et de s'informer sur les flamants roses, les chimpanzés, les oiseaux, les paysages marins.



## Sorties aux musées



Découverte des animaux et de leur milieu de vie au musée d'histoire naturelle.



Découverte d'œuvres contemporaines au Consortium.

## Spectacles sur le monde marin



Tous les élèves ont assisté au spectacle "Un océan, des légendes". Un spectacle interactif qui a plongé les enfants au cœur du grand océan mondial.

Ils ont découvert la grande variété des biodiversités, les animaux des abysses et les dégâts dus à la pollution.



Les élèves de CM1 CM2 sont allés à la salle de spectacle "La vapeur" voir un spectacle inspiré de 20 000 lieues sous les mers, qui s'appelle "Sous les mers par Mermontine".

## Sorties sportives

### Parc de Curley

Les CM sont allés faire de l'accrobranche, du big foot, et du tir à l'arc.



# ZE TACOS

Food Truck  
SAMEDI SOIR

Réservez au  
06 73 63 91 47



## Découverte du Handisport

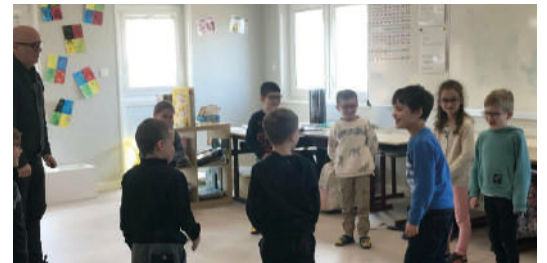
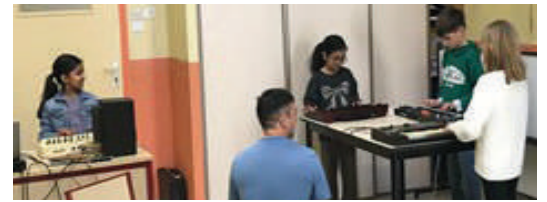


### Quand les élèves deviennent auteurs et musiciens

Nous avons mené un projet "résidence d'artistes" avec deux comédiens. Par ce projet les enfants ont été initiés au plaisir d'inventer, d'écrire et de raconter des histoires avec un comédien. Nous avons essayé de transformer une rumeur en histoire, de réfléchir au principe même de la rumeur ou de la fake-news.

Nous avons utilisé, l'improvisation, l'atelier d'écriture, la lecture à haute voix comme outils de création. Dans un deuxième temps, nous avons travaillé à une mise en lecture musicale de cette histoire avec des instruments, des machines de musiques électroniques.

Les élèves ont pu ainsi découvrir et expérimenter la création sonore avec un musicien professionnel.



## Séjour d'une semaine à Palavas-les-flots

Les 95 élèves de l'école élémentaire ont pu découvrir les paysages du littoral et les activités sportives, culturelles et économiques du milieu. Ils ont fait du Kayak et ont découvert le sauvetage sportif ( aller sauver les copains à l'aide d'une bouée ou d'une planche).

Nous avons visité le phare de la méditerranée, les marais Salants et la ville d'Aigues Mortes, le parc ornithologique des Saintes Marie de la mer. Les enfants ont fait un jeu de piste et des Quizz pour découvrir la jetée et le port de Palavas ainsi que le parc du Levant.

Au retour, arrêt à Nîmes pour visiter les arènes. Nous avons été accueillis dans un centre au bord de la plage, ce qui nous a permis de profiter du soleil au bord de l'eau pour le goûter ou les fins de journée.



Cette année l'ensemble des élèves de la maternelle et de l'élémentaire travaillent les milieux de vie. Ils vous attendent nombreux pour leur spectacle le jour de la kermesse.

**Rendez-vous le 13 juin à 15h !**

# École de Musique de Thorey en Plaine



## La musique pour tous, à tout âge !

Et si c'était le moment de vous lancer dans la musique ? Que vous ayez toujours rêvé de jouer d'un instrument ou que vous soyez simplement curieux de découvrir un nouvel univers, notre école vous ouvre ses portes.

Nous accueillons élèves débutants comme musiciens plus expérimentés, enfants dès 4 ans comme adultes. Les plus jeunes pourront s'initier grâce à l'éveil musical, tandis que les autres auront accès à une large palette de disciplines : piano, guitare (classique, acoustique, électrique), basse, technique vocale, chorale...

Il n'y a pas d'âge pour commencer ou progresser !

Pour aller plus loin, des cours de formation musicale sont également proposés afin de mieux comprendre le langage de la musique et enrichir sa pratique.

Nos enseignants, musiciens passionnés et pédagogues, accompagnent chaque élève dans un cadre bienveillant et dynamique :

- **Isabelle Besozzi** : piano et synthétiseur
- **Amélia Drelon** : technique vocale, chorale et formation musicale
- **Matthieu Marchandon** : guitare (classique, acoustique, électrique), basse, formation musicale et éveil musical

L'école met aussi un point d'honneur au jeu collectif. Des répétitions en groupe sont organisées tout au long de l'année pour préparer un moment fort : le concert annuel, véritable temps de partage et de convivialité.

Après une très belle édition l'an passé, nous avons le plaisir de vous annoncer le prochain concert de l'école :

**Vendredi 19 juin à 19h, à la salle polyvalente de Thorey en Plaine.**

Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir le travail des élèves et profiter d'une soirée musicale riche en surprises !

Venez nombreux encourager nos musiciens et, pourquoi pas, rejoindre l'aventure dès Septembre 2026 !



### Informations et inscriptions

Mairie de Thorey en Plaine

☎ 03.80.79.16.29

Ou auprès de Matthieu Marchandon

☎ 06.66.88.87.63

✉ [ecoledemusique@thoreyenplaine.fr](mailto:ecoledemusique@thoreyenplaine.fr)

### Dates à retenir

**Vendredi 19 juin**

Prochain concert à 19h, à la salle polyvalente de Thorey en Plaine.

**Lundi 29 juin**

Permanence inscription 2026 - 2027 de 16h30 à 19h00 avec les professeurs à la mairie

# ASSOCIATIONS

## Loisirs Animation

Dans un esprit associatif fermement ancré depuis 49 ans, Loisirs Animation compte 120 membres actifs.

L'association vous informe de ses activités par tracts, affiches, banderoles, panneau lumineux, mail et, en temps réel par internet, Facebook et Instagram qu'elle vous invite à consulter et où vous pouvez vous exprimer.



Après l'assemblée générale du 17 octobre 2025, Loisirs Animation vous a proposé un marché de Noël artisanal très animé le 9 novembre, une participation au Téléthon le 6 décembre, un loto le 25 janvier 2026, un repas celtique très apprécié avec les SATANÉS KORRIGANS le 21 février et une pièce de théâtre "PORTES OUVERTES et MAISON CLOSE" le 7 mars.

Toutes ces animations ont rencontré un vif succès. A venir une sortie à Aix-les-Bains le 13 juin avec repas-croisière sur le lac du Bourget. En préparation pour la saison prochaine, un voyage sur les lacs italiens de 5 jours, des places sont disponibles, n'hésitez pas à vous renseigner.

Toujours au programme Gymnastique, Fitness, marche dynamique et douce, travaux manuels avec les "Petites mains", jeux de société, et manifestations nouvelles et diverses.

Loisirs Animation vous propose notre 23ème vide-greniers le 31 mai, manifestation incontournable pour notre village suivie de la fête de la musique le 20 juin où plusieurs groupes se produiront.

### Le bureau

SCHUSTER Eric (Président), OSTENC Christine (Trésorière), CATTEAU Philippe (Secrétaire) et les membres : AUDIFFRED Anne-Marie, BIOLETTO Evelyne, COSTE Frédérique, GUETTIER Jeanine, JACQUIER Jean-Claude, MAREY Marie-Jeanne, MONIN-BAROILLE Pascale, RELAVE Maryline.



## Rejoignez-nous !

Carte d'adhésion **10€** pour l'année

Un renseignement ou des suggestions, contactez-nous !

☎ 07 49 54 94 39  
Uniquement par SMS

✉ [loisirs.animation.thorey@gmail.com](mailto:loisirs.animation.thorey@gmail.com)



LOISIRSANIMATIONTHOREY

## L'APE : une belle énergie au service des enfants et de la commune

Depuis plus de 20 ans, l'Association de Parents d'Élèves (APE) fait partie intégrante de la vie de notre commune.

Bien sûr, on pense souvent aux manifestations et aux ventes organisées tout au long de l'année... mais l'APE, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles engagés pour accompagner les projets de l'école, soutenir les enseignants et offrir à nos enfants de belles activités et de jolis souvenirs.

Cette année, l'association a connu un important renouvellement de son bureau, avec près de 20 membres investis. Et même si pour la plupart d'entre nous, il s'agissait d'une nouvelle aventure, l'énergie et la motivation étaient telles dès notre première réunion que nous avons vite pu trouver notre place !





## Des moments partagés tout au long de l'année

L'automne a démarré avec la 3<sup>e</sup> édition de la fête d'Halloween, le 31 octobre, qui a une nouvelle fois rassemblé petits et grands dans une ambiance festive.

La bourse aux jouets du 2 novembre a ensuite permis à chacun de faire de bonnes affaires, suivie d'une vente de vins courant novembre.

L'école maternelle a pu recevoir grâce à votre générosité un très beau parcours de motricité ainsi que des jeux dont des Magnetibooks, qui rencontrent un grand succès auprès des enfants.

Pour les fêtes de fin d'année, la vente de chocolats, menée avec un nouveau partenaire : Jeff de Bruges, a rencontré un très bel enthousiasme de la part de tous.

Et juste avant les vacances, une vente de vin et chocolat chauds a permis de réchauffer les cœurs et de partager un moment convivial tous ensemble.

## Une nouvelle année pleine de projets

L'année 2026 a débuté en douceur avec un spectacle d'hiver offert à tous les enfants de la commune, grâce à la mairie, le 10 janvier, suivi d'un agréable moment autour de la galette, ainsi qu'une vente de fromages et de saucissons fin janvier.

Et ce n'est pas fini ! De nombreux rendez-vous arrivent encore : le carnaval du 6 mars, une vente d'étiquettes pour soutenir le voyage scolaire à Palavas-les-Flots. Ce séjour d'une semaine, qui concernera tous les élèves du CP au CM2, pourra voir le jour début mars grâce, entre autres, à votre implication récurrente, qui nous a permis une participation pour ce voyage à hauteur de 10 000 €.

Une nouveauté cette année sur Thorey, avec l'organisation d'un « Vide ta chambre », qui se déroulera le 22 mars. Sans oublier la très attendue Kermesse, qui se tiendra cette année le 13 juin, avec son lot de nouveautés !



## Un petit mot important

L'année 2026 a débuté en douceur avec un spectacle d'hiver. Cette année, l'APE n'a malheureusement pas pu organiser la vente des sapins de Noël comme à l'accoutumée. Nous nous en excusons sincèrement.

Rassurez-vous, les sapins feront leur grand retour l'an prochain pour le plus grand plaisir des habitants !



## Une aventure humaine avant tout

L'APE, ce sont des parents bénévoles, du temps donné, beaucoup d'énergie... mais surtout de beaux moments partagés, des échanges, des rires et une vraie cohésion de groupe au service des enfants.

**Ensemble,  
continuons à faire vivre l'école  
et la commune !**

# Amné'Zik

Encore une belle année 2025 pour le groupe Amné'Zik, en formule Groupe et en formule Duo.

Pour sa dix-septième année d'existence, les Amné'Zik (Rénald, Guy, Christophe et Dominique, les Thorésiens historiques) et Pauline (chanteuse/ Violoniste) ont reçu le renfort d'Eliz, chanteuse reconnue.

Sur la scène Dijonnaise, le groupe a joué dans les différents lieux habituels, a vécu une très belle soirée à la Villa Perrusson (Ecuisses 71). Le Duo Amné'zik a été programmé dans les soirées habituelles sur Dijon, ainsi qu'au Pavillon Bacchus (Ahuy), à Saulieu (Fête de la Musique), au marathon des Grands Crus, à la marche gourmande de Villers-les-Pots, etc.

À Thorey, dans la salle polyvalente, le groupe Amné'zik a pris plaisir à animer la soirée caritative du Téléthon en Décembre 2025.

 Amné'zik Dijon

 amnezik.dijon

 [www.amnezik21.fr](http://www.amnezik21.fr)



## La Ruchette

Un lieu d'accueil convivial pour les tout-petits

Assistants maternelles et parents sont chaleureusement invités à rejoindre "La Ruchette", située au 14 rue du Bois.

Ce lieu d'accueil est spécialement dédié aux jeunes enfants. Ils y découvrent un espace de jeu adapté, sécurisant et propice à leur épanouissement. Accompagnés par un adulte, ils apprennent progressivement à rencontrer d'autres enfants et adultes, à développer leur sociabilité et à s'ouvrir au monde. Ces moments partagés les aident également à se préparer en douceur à la séparation future, notamment à l'entrée à l'école.

Différentes activités sont proposées tout au long de l'année : peinture, gommettes, jeux libres, ainsi que des temps de partage favorisant l'éveil et la créativité. Des événements festifs rythment également la vie de La Ruchette : célébration des anniversaires, fête de Noël avec la visite du Père Noël, carnaval (où les enfants peuvent se déguiser, parfois pour la première fois) et Pâques avec sa traditionnelle chasse aux œufs.

L'objectif principal est simple : offrir aux enfants un espace où ils peuvent s'amuser, s'épanouir dans une ambiance chaleureuse et rencontrer d'autres enfants et adultes.


Par ailleurs, l'association organise deux fois par an une bourse au profit de ses actions.

### Accueil

Matins de 9h00 à 11h45

### Contact

 [laruchette@free.fr](mailto:laruchette@free.fr)

 06 64 29 75 33



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## Bibliothèque Municipale « Henri Vincenot »

📍 16 rue du Bois  
Thorey en Plaine

☎ Tel: 03.80.39.84.77

✉ bibliotheque@thoreyenplaine.fr

🌐 www.thoreyenplaine.fr

## Horaires d'ouverture au public

**Mardi**  
14h30 à 16h30

**Mercredi**  
10h à 12h30

**Judi**  
16h30 à 18h30

## Une nouvelle année riche en lecture pour tous !

Les lecteurs sont de plus en plus nombreux à venir régulièrement choisir et emprunter des ouvrages ou tout simplement prendre un temps de détente ou lecture sur place, durant les 3 Permanences d'Ouverture hebdomadaires !

En 2025, nous avons enregistré **plus de 7200 prêts d'ouvrages**, lors des diverses Ouvertures au Public. Grâce au budget annuel alloué par la commune chaque année, le fonds de la Bibliothèque s'enrichit ! Cette année c'est **372 nouveaux ouvrages** qui ont été achetés et équipés. De nombreux dons (livres et magazines) effectués par des administrés ont également été effectués et nous les remercions.

Dorénavant, des périodiques ou magazines sont également proposés au prêt (Que Choisir, Détours, ...) ainsi que quelques DVD enfants mis à disposition par la MCO.

Sans oublier une fois par an, le passage du **Bibliobus** et le "**Choix sur Place**" à la Médiathèque de Côte-d'Or qui permettent à notre Bibliothèque Municipale de bénéficier gracieusement de prêts réguliers et renouvelés avec plus de 800 documents mis à votre disposition !

Pour le plus grand bonheur des petits écoliers, les jeudis après-midi c'est "**accueils de classe**". Les élèves de la Moyenne Section au CM2 des écoles de la commune, sont accueillis tous les jeudis après-midi ; chaque classe profite ainsi d'un accueil 1 fois toutes les 3 semaines.

Des animations construites en corrélation avec les institutrices et un échange de livres sont proposés aux élèves. Pour les Petites Sections, une caisse de livres dûment sélectionnés est mise en place dans la classe et renouvelée régulièrement.



En plus des "**accueils de classe**", d'autres partenariats sont toujours en place ; notamment avec le "**Relais Petit Enfance**" de la **Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise**. Julie Camus (Animatrice du RPE) et Stéphanie proposent régulièrement des animations au RPE, ouvertes à l'ensemble des assistantes maternelles du Relais Petite Enfance du territoire.

Le partenariat avec les services Péri-scolaires de la **Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise**, a repris depuis le début de l'année scolaire. Les enfants préalablement inscrits auprès des animateurs du "**service péri-scolaire**" sont accueillis tous les jeudis soirs de 17h à 18h ; lecture d'histoire, moment de détente autour d'un livre et prêts de livres sont au RDV !

## Animations et projets en 2025

- **24 avril 2025** : Animation après-midi Jeux de Société Intergénérationnel "Viens jouer à la Bibliothèque"
- **28 Octobre 2025** : "Atelier Créatif Halloween"
- **30 Octobre 2025** : Animation après-midi Jeux de Société Intergénérationnel "Viens jouer à la Bibliothèque"
- **9 Décembre 2025** : "Journée de la Laïcité" à l'école élémentaire.
- **Novembre-Décembre 2025** : "Concours de la Plus Belle Décoration de Noël" : Plus de 25 enfants ont participé aux concours, organisé sous 3 catégories d'âges. Les 3 premiers gagnants de chaque catégorie se sont vus remettre un "jeu de société" ou "loisirs créatifs" et l'ensemble des autres participants ont bénéficié de cadeaux de remerciements.



Ce début d'année 2026 voit également de nouvelles animations ou partenariats arriver : des animations "Jeux de Société, Viens jouer à la Bibliothèque" un "atelier créatif de Printemps", et bien d'autres surprises pour petits et grands sont en réflexion...

N'oubliez pas de consulter régulièrement l'onglet "Culture et Loisirs" puis "Bibliothèque", du site internet de la commune, pour ne rater aucune information sur la Bibliothèque et chaque mois découvrir les "nouveauautés" présentées, via le lien suivant :

[www.thoreyenplaine.fr/démarches/culture-et-loisirs/bibliothèque](http://www.thoreyenplaine.fr/démarches/culture-et-loisirs/bibliothèque)



Enfin, la Bibliothèque Municipale ne pourrait pas fonctionner correctement sans le travail des bénévoles qui accompagnent Stéphanie dans ses tâches diverses, tout au long de l'année ; un grand merci à eux pour leur investissement.

N'hésitez pas à venir pousser les portes de la Bibliothèque pour vous renseigner et découvrir notre Bibliothèque Municipale !

## Inscriptions gratuites pour tous !

### Comment s'inscrire ?

Rien de plus simple, il suffit de vous rendre à la Bibliothèque (muni d'un justificatif d'identité et de domicile) durant les horaires d'ouverture où votre Bibliothécaire procédera à votre inscription et vous remettra votre carte de lecteur. Les personnes hors-commune sont également acceptées, la culture est gratuite et ouverte à tous !

**Emprunts gratuits : 7 livres maximum par personne pour une durée de 2 mois maximum également.**

## Services et accès gratuits

Accès gratuit aux services de la **Médiathèque de Côte-d'Or** : réservation de documents, accès à la **Médiathèque Numérique** du Département.

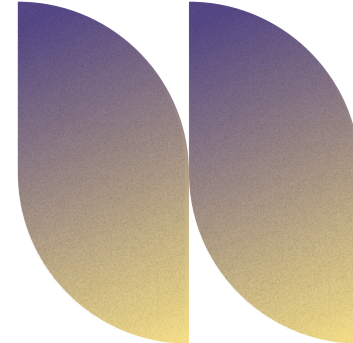
- Réservation en **Click and Collect**, via le site de la Mairie ou par mail.
- Réservation en **Drive** possible via le site de la Mairie ou par mail.
- **Service de Portage à Domicile** sur RDV. Ce service s'adresse aux personnes ayant des problèmes de mobilité, aux personnes âgées, aux personnes malades ou aux femmes enceintes. Il peut être sollicité de manière ponctuelle ou régulière, en fonction de vos besoins.

### Contactez-nous pour plus d'information sur tous ces services !

- Accès au fond documentaire en ligne, depuis le site internet de la commune via le lien suivant : [www.thoreyenplaine.fr/démarches/culture-et-loisirs/bibliothèque](http://www.thoreyenplaine.fr/démarches/culture-et-loisirs/bibliothèque)



# SERVICES ET SOLIDARITÉ DANS LA PLAINE



## Petite enfance

Sur la Plaine Dijonnaise, plusieurs modes d'accueil répondent aux besoins des enfants de 0 à 3 ans : l'accueil individuel chez un assistant maternel agréé à domicile, et l'accueil collectif dans les structures de la Communauté de Communes. Tous sont encadrés par la Protection maternelle et infantile (PMI).

Le territoire dispose de 50 places d'accueil collectif : deux Multi Accueils Petite Enfance (MAPE) de 20 places chacun, dont un situé à Thorey en Plaine, et une micro-crèche de 10 places.

Le Relais Petite Enfance (RPE), devenu Guichet Unique Petite Enfance, accompagne les familles dans le choix d'un mode de garde (collectif ou individuel), informe sur les aides financières et soutient les parents employeurs dans leurs démarches administratives. Service gratuit, il constitue aussi un appui essentiel pour les assistants maternels, qui accueillent près de 500 enfants de moins de 3 ans. Le RPE propose informations, animations, ateliers d'éveil, formations et temps d'échanges pour

rompre l'isolement et favoriser la professionnalisation. Les ateliers d'éveil et sorties contribuent à la socialisation des enfants et offrent aux assistants maternels des moments de partage. Prioritaires pour ces activités, ils peuvent être rejoints par des parents d'enfants non scolarisés selon les places disponibles.

Le RPE est organisé en trois secteurs, chacun animé par une professionnelle dédiée. Des permanences sur rendez-vous sont assurées à Thorey en Plaine notamment, complétées par des permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 15h30.

## Enfance

L'accueil périscolaire situé à la salle des fêtes à Thorey en Plaine est ouvert les matins, midis et soirs en période scolaire pour les maternelles et les élémentaires.

Diverses activités sont proposées aux enfants : les activités créatives occupent une place importante. Sur l'année précédente, les enfants ont participé activement à la réalisation de décors destinés à un spectacle sur le thème de la piraterie ainsi qu'à des activités sur le thème de Carnaval, qui a débouché sur un moment festif avec défilé en partenariat avec l'APE à l'origine de la mise en place de ce temps.



Les ateliers cuisine sont des moments prisés par les enfants. Les jeux en extérieurs notamment à l'aire de jeux offrent des temps de dépense physique, de détente en développant la coopération et le respect des règles. Les constructions en KAPLA ou LEGO stimulent la concentration, l'esprit d'équipe et la créativité qui permettent de réaliser des structures variées.

## Jeunesse

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise mène une politique jeunesse ambitieuse, pensée pour accompagner les 11-25 ans dans leurs besoins, leurs projets et leur autonomie. À travers ses services, animations et dispositifs d'accompagnement, elle propose un cadre sécurisant et stimulant, en lien avec les familles, les communes et les partenaires éducatifs.

Les jeunes peuvent accéder à des espaces dédiés, à des activités culturelles, sportives ou citoyennes, ainsi qu'à un accompagnement individualisé pour leurs projets : engagement

associatif, mobilité, initiatives locales, premiers pas vers l'emploi ou la formation. Les actions menées visent à favoriser la participation, encourager la prise d'initiative et créer des lieux de rencontre où chacun peut s'exprimer et trouver sa place. L'Espace Jeunes le plus proche est situé à AISEREY.

En parallèle, des actions itinérantes "Ado Mouv" sont organisées, mises en place sur des communes différentes en fonction des envies et de la météo.

# Ludothèque



La ludothèque intercommunale de la Plaine Dijonnaise, située à Genlis, est un espace convivial et ouvert à tous, dédié au jeu sous toutes ses formes. Petits et grands peuvent y découvrir une large sélection de jeux de société, de construction, d'éveil ou encore de jeux symboliques, adaptés à tous les âges.

Sur place ou à emporter grâce au prêt de jeux, la ludothèque permet à chacun de partager des moments de détente, de complicité et de découverte, dans un cadre chaleureux favorisant les échanges et le lien social.

La ludothèque est un véritable lieu de vie et d'animation du territoire. Elle propose régulièrement des temps forts : interventions dans les structures locales comme la "Ludothèque en Vadrouille" du Centre Social de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, dans les médiathèques et bibliothèques

du territoire, à l'EHPAD de Genlis ou encore au sein du relais petite enfance, y compris au sein de l'antenne à Thorey en Plaine.

Véritable vecteur de lien intergénérationnel, la ludothèque contribue au bien-être des habitants et participe activement à la dynamique sociale et culturelle de la Plaine Dijonnaise à travers le jeu.

Engagée dans une démarche responsable, la ludothèque développe également des actions autour du réemploi et de la sensibilisation à l'environnement.

En partenariat avec la ressourcerie à Genlis, des jeux destinés à être jetés sont récupérés, vérifiés et remis en état avec la participation des enfants lors de temps périscolaires. Ces ateliers sont l'occasion de sensibiliser les plus jeunes au recyclage et au circuit court, tout en leur donnant un rôle actif.

## Centre social, lieu intergénérationnel



Le Centre Social de la Plaine Dijonnaise est un véritable lieu ressource au service de tous les habitants des 22 communes du territoire. Ouvert à toutes les générations, il constitue un espace d'accueil, d'écoute, d'échanges et d'initiatives où chacun peut trouver un soutien, une information et des opportunités d'engagement.

Acteur essentiel de la vie locale, le Centre Social favorise la création de liens et renforce la solidarité entre les habitants. Il accompagne les dynamiques collectives et encourage les projets portés par les habitants eux-mêmes, afin de faire vivre un territoire solidaire et participatif.

Tout au long de l'année, il propose une trentaine d'ateliers permanents à destination des adultes et seniors ou des familles. Des temps d'échanges et de soutien à la parentalité sont également organisés, tout comme des actions spécifiques pour accompagner le bien vieillir sur le territoire.

Des événements viennent ponctuellement rythmer la vie du Centre, en fonction des envies et des initiatives des habitants. Un travailleur social reçoit sur rendez-vous pour informer, orienter et accompagner dans les démarches administratives et les projets de vie.

Le Centre Social porte également une épicerie sociale et solidaire située à Genlis, permettant aux habitants, sous critères sociaux, d'accéder à des produits de qualité à coût réduit, dans un cadre respectueux et convivial favorisant la dignité et l'échange.

Le Centre Social est aussi un espace d'engagement citoyen, offrant à chacun la possibilité de devenir bénévole et de participer activement à la dynamique locale.

Plus qu'un lieu d'activités, le Centre Social de la Plaine Dijonnaise est un espace de rencontres ouvert à tous, un lieu ressource et solidaire, au cœur de la vie du territoire.



Le Clos Mutaut  
Rue des Frères Lumières  
KFC  
Bureau Vallée  
RN 74  
Route de Beaune  
A6/A31  
Lapeyre  
Toyota

Traiteur - Restaurant depuis 1998  
**Le Clos Mutaut**  
19 rue Paul Langevin 21300 CHENÔVE  
03.80.52.83.37 - clos.mutaut@wanadoo.fr  
www.closmutaut.fr

### LE RESTAURANT

Groupe Jusqu'à **160 personnes**  
Terrasse en Saison de 80 personnes



Ouvert tous les midis du lundi au vendredi  
Les week-ends sur demande  
Carte renouvelée à chaque saison  
Cuisine Faite maison

### SERVICE TRAITEUR

pour tous vos événements **privés** et **professionnels**  
Service traiteur jusqu'à **500 convives**

Retrouvez toutes nos formules et tarifs sur notre site

[www.closmutaut.fr](http://www.closmutaut.fr)

#### Infos & réservations

par téléphone au 03.80.52.83.37  
ou par email [clos.mutaut@wanadoo.fr](mailto:clos.mutaut@wanadoo.fr)



# France services

Dans le cadre de son Projet de Territoire 2023-2033, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise renforce la présence de ses services publics au plus près des habitants. Cette démarche vise à **simplifier l'accès aux services communautaires**, en les rapprochant des lieux de vie et en limitant les déplacements, notamment pour les publics les plus éloignés ou les moins mobiles.

Depuis mars 2025, la Communauté de Communes déploie progressivement ses services sous forme de **permanences de proximité, organisées au sein des mairies volontaires ou dans des espaces communautaires**. Cette organisation permet aux habitants de bénéficier, près de chez eux, d'un accompagnement personnalisé pour leurs démarches du quotidien : informations pratiques, orientation vers les bons interlocuteurs, appui administratif, accès aux droits ou encore services proposés par le réseau France Services Côte-d'Or de la Plaine Dijonnaise.

Ce maillage territorial répond à un objectif clair : **rendre le service public plus accessible, plus lisible et plus réactif**, en s'adaptant aux spécificités des communes et aux besoins exprimés par les habitants.

En rapprochant les agents des usagers, la Communauté de Communes affirme sa volonté de construire un territoire plus solidaire, où chacun peut trouver un soutien de proximité pour ses démarches essentielles.



Toutes les informations liées aux informations ci-dessus sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, également joignable au 03.80.37.70.12.



**PARTENAIRE DES TERRITOIRES, EUROVIA DÉVELOPPE DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL, PAR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DES AMÉNAGEMENTS URBAINS.**

**EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ  
AGENCE DE DIJON**  
7, rue Colbert - BP 33 - 21 601 Longvic cedex  
T/ 03 80 68 24 60 - [dijon@eurovia.com](mailto:dijon@eurovia.com)

[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)



# CIVISME

## Le savoir vivre

D'une manière générale, il est important pour la vie sociale de notre village de respecter les règles classiques de savoir-vivre, notamment :

- **Éviter les bruits de moteurs excessifs** et répétitifs en période diurne et nocturne.
- Prendre toutes les mesures pour **éviter les aboiements des chiens** conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999.
- **Aucun animal ne doit divaguer sur la voie publique**, il doit être tenu en laisse. Ceux potentiellement dangereux doivent être muselés.
- Prendre les dispositions pour **ramasser les déjections des animaux** lors de leurs promenades quotidiennes.
- Prendre les dispositions pour **éviter les odeurs excessives** et/ou anormales qui peuvent importuner le voisinage.
- **Respecter les stationnements des véhicules** en utilisant d'abord les places dédiées dans chaque propriété et en se garant correctement et strictement sur les parkings extérieurs prévus à cet effet.
- S'assurer que toutes les **activités de loisirs** s'effectuent dans le respect des **règles de sécurité**.

## Bricoler et jardiner chez soi

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses etc.) ne peuvent être effectués que :

### Les jours ouvrables

8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

### Le samedi

9h à 12h et 15h à 19h

### Les dimanches et jours fériés

10h à 12h seulement

Arrêté Municipal du 22/11/1995  
et Arrêté Préfectoral du 16/06/1999



En cas d'urgence,  
composer le

**17**

et ne modifiez rien dans votre  
habitation avant l'arrivée des  
forces de l'ordre.

## Protection des cambriolages dans les résidences

- Lorsque que vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux ;
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absents longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile ;
- En cas de départ en vacances, prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux ;
- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé ;
- En cas d'absence prolongée faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité ;
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler ;
- Dans le cadre de l'opération "tranquillité vacances" signalez votre absence à la gendarmerie locale ;
- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre ;
- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables.



## SANTÉ

Pharmacie Centrale.....03.80.67.63.72  
Centre de Vision-optique.....03.79.36.28.04

### MAISON DE SANTÉ

#### Médecins Généralistes

Madame Marie CHEVALDONNÉ.....03.80.29.12.68  
Madame Marion JEANNENOT.....03.80.29.12.68  
Monsieur Quentin BEAUVILLARD.....03.80.29.12.68

#### Médecin Infectiologue

Monsieur Florian MORETTO.....06.74.64.59.51

#### Kinésithérapeutes

Monsieur David GUILLEMARD  
et Madame Lucie BON.....03.79.44.08.04

#### Hypnothérapeute

Madame Nadège NOËL.....07.44.76.61.99

#### Infirmières

Madame Danielle VERDIER.....06.72.30.79.85  
Madame Jeanne FEVRE.....06.21.13.68.04

#### Psychologues

Madame Delphine BON.....06.52.23.71.65  
Madame Isabelle FAULIN.....06.51.62.66.81

#### Sophrologue

Monsieur Benoît LADUNE.....06.15.94.75.38

#### Orthopédiste-orthésiste

Monsieur Arnaud KISS.....06.27.02.56.35

#### Ostéopathes

Madame Mégane VIARD  
et Madame Mélina BOISSON .....07.49.10.41.01

#### Diététicienne Nutritionniste

Madame Frédérique CHENOT.....06.61.71.14.07

#### Orthophoniste

Madame Amline THERON.....07.83.84.93.48

#### Chirurgiens-dentistes

Madame Sarah BERTHELOT  
et Monsieur Jérémy CHUM.....03.79.44.08.05

#### Sage-femme

Madame Hélène PUCET.....07.62.88.56.00

### CLINIQUE ÉLITE LAZER

#### Médecin Généraliste

Monsieur Franck THANACODY.....03.79.44.08.02

### CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

#### Docteurs vétérinaires

Madame Anne-Sophie CAPPIO.....03.80.19.27.35  
Madame Clara FIQUET.....03.80.19.27.35  
Madame Suzon DUMONT.....03.80.19.27.35

## NUMÉROS UTILES

Mairie.....03.80.79.16.29  
Bibliothèque.....03.80.39.84.77  
École Maternelle.....03.80.79.19.80  
École Élémentaire.....07.66.02.32.41

Relais Petite Enfance.....03.80.72.63.29  
SMICTOM (collecte des déchets).....03.80.37.84.85  
Intercommunalité Genlis.....03.80.37.70.12  
Maison de l'emploi.....03.80.37.11.05

Trésor Public Auxonne.....03.80.57.57.00  
Préfecture Côte-d'Or.....03.80.44.64.00  
Conseil Régional.....03.80.44.33.00  
Conseil Départemental.....03.80.63.66.00

SUEZ (assainissement).....09.77.40.84.08  
VEOLIA (eau).....09.69.32.34.58

HABELLIS (logement social).....03.80.68.28.00  
ORVITIS (logement social).....08.10.02.10.00  
France TELECOM Dépannage.....39.00  
GRDF Urgence Gaz.....09.69.36.35.34  
ENEDIS Dépannage & urgence.....09.72.67.50.21

SAMU / Urgence.....15  
Pompiers.....18  
Police Secours.....17  
Gendarmerie Genlis.....03.80.47.98.40  
Connaître la pharmacie de garde.....3237

Drogue, alcool, tabac Info Service.....113  
Allo Enfance Maltraitée.....119  
SIDA Info Service ( appel gratuit).....08.00.36.66.36  
Croix rouge Écoute.....08.00.85.88.58  
Centre Anti Poisons.....03.80.29.37.97  
Alcooliques Anonyme (24h/24).....03.80.30.27.00  
Accueil d'Urgence Femmes/Familles...03.80.71.56.91  
Accueil d'Urgence Homme/Femmes....03.80.71.16.39

## SITES UTILES

#### Commune de Thorey en Plaine

[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise  
(intercommunalité) : [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

#### Administration française et démarches en ligne

[www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr)

#### Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

#### Conseil Départemental de Côte-d'Or

[www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

## Merci à tous les annonceurs

Altitude INFRA (p°10), AMR (p°7), Bliss coiffure (p°9), Clos Mutaut (p°35), Dame d'Aquitaine (p°9), Duc & Préneuf (p°24), Entretien Dijonnais (p°5), Eurovia (p°36), La Caravella (p°7), Pedron Plomberie (p°6), Publistick (p°21), Sole di Sicilia (p°17), Villaverde (p°6), Ze Tacos (p°26).